

BN Numismatique Bulletin cgb.fr 104

mai 2012

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 1 ÉDITORIAL
- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 3 DAVID SELLWOOD
- 4 AI-JE VU L'ÂME D'UNE PIÈCE ROMAINE ?...
- 5 EST-CE LÉGAL DE COLLECTIONNER...
- 6 COMMUNIQUÉ PAR G.R.
- 7 FORUM DU FRANC
- 8-9 COIN DU LIBRAIRE
- 10 2.000 PIASTRES DE RANÇON...
- 11 2000 PIASTRES POUR LA VUE...
- 12-16 UN CHÂINON INJUSTEMENT DÉLAISSÉ DE NOTRE MONNAYAGE LA 5 DÉCIMES AN 2
- 17 FAUX CHINOIS
- 17 FAUSSE DÉMOCRATIE
- 17 FAUX EUROS
- 18 ROME 31 ARRIVE ! 3500 ROMAINES !
- 19 MONNAIES 53...
- 20 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 21 COMPRENDRE LE MONDE
- 22-23 ÉCONOMIE
- 23 EN 2012, LE PANDA PREND DU POIDS
- 24 MONNAIES DU MONDE, MONNAIES LOCALES
- 25-26 PAPIER-MONNAIE 22
- 27 DE NOUVEAUX DOCUMENTS

ÉDITORIAL

LE MARCHÉ DE L'ART SE MOQUE DE LA CRISE

Important article de l'agefi, [cliquez pour le lire](#), dont le titre est un programme : *Marché de l'Art, l'année 2011 marque une nouvelle apothéose*. Les chiffres sont éclatants avec un plus 21%, dans pratiquement tous les domaines avec bien entendu l'Asie qui se taille la part du tigre.

C'est une excellente nouvelle pour le marché numismatique qui suit toujours celui de l'Art (valeur refuge, une large proportion des monnaies et billets sont des œuvres d'Art de plein droit car créés par des artistes de haut renom, valeur importante dans un petit volume, marché international) avec un décalage.

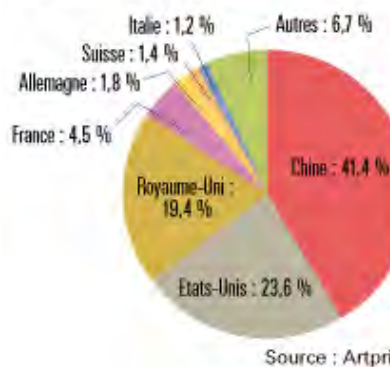
Dans combien d'années le marché numismatique montera-t-il de 20% ? L'an prochain ? Dans deux ans ?

Achetez donc maintenant ce qui vous fait plaisir, par prudence... bientôt ce sera plus cher !

Michel PRIEUR

LA DOMINATION CHINOISE

Produits des ventes publiques de Fine Art en 2011



IN MEMORIAM

Décès de David Sellwood, 1925 - 2012

Nous apprenons par Chris Hopkins de parthia.com le décès de David Sellwood, l'auteur de *An Introduction to the Coinage of Parthia* et de *Sasanian Coinage*. Il fit énormément pour la popularité de ces deux domaines.

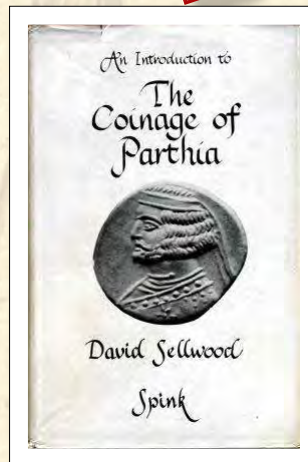
Chris écrit qu'il tient la triste nouvelle du Docteur Farhad Assar et que David Sellwood est décédé au soir du samedi 7 avril 2012.

Il était hospitalisé suite à des blessures dues à une chute qu'il fit le 19 mars. Bien qu'en voie de guérison, il fut emporté par des complications cardiaques imprévues.

Les funérailles sont prévues le mardi 1^{er} mai 2012, au Kingston Crematorium, Bonner Hill Rd, Kingston Upon Thames, Surrey

RIP

Michel PRIEUR



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

Tony ABRAMSON - abidjan.net - AD€ - ADF - agefi - atlantico.fr - ATLAZ-Franck PERRIN - bienpublic.com - Dominique BOUCHET - Xavier BOURBON - Gérard BOUTONNÉ - Émilie BOUVIER - Heiner BRINNEL - cannesauktion.com - canoe.ca - Franck CHETAIL - la-chronique-agma - Collège de France - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Philippe CORNU - courrierinternational.com - Philippe DELAYGUES - Louis-Pol DELESTRÉE - Stéphane DESROUSSEUX - Jean-Marc DESSAL - directioninformatique.com - Thierry EUVRARD - e-sylum - LES ÉCHOS - Faits et Documents - Marc FIORENTINO - googleartproject.com - Samuel GOUET - Heritage Dallas - Chris HOPKINS - Christophe HOPP - Jérôme JAMBU - jeuxonline.info - Jean-Jacques JOLI - David KNOBLAUCH - ladepeche.fr - latribune.fr - Didier LELUAN - lepoint.fr - Stéphane MARTY - blogs.mediapart.fr - Jean-Claude MICHAUX - NUMISMASTER - ouest-france.fr - Nicolas PARISOT - PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - pouirlascience.fr - lapresseaffaires.cyberpresse.ca - presseurop.eu - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Radio Chine International - G.R. - Hadrien RAMBACH - Claude RÊLANDT - Fabrice ROLLAND - Laurent SCHMITT - Alexis SCHMITT-CADET - SENA - slate.fr - Guy SOHIER - startpage.com - Philippe THERET - Gerald Villeseche - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de WIKIPEDIA.org - youtube

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-0110 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : cgb.fr, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, courriel cgb@cgb.fr

PANNEAU D'AFFICHAGE

7^e BOURSE MULTICOLLECTIONS À BAGES

Le club philatélique cartophile et numismatique bagéen organise sa 7^e bourse multicollections à Bages dans les Pyrénées Orientales le 28 octobre 2012 de 9h00 à 18h00 à l'Espace Louis Noguères, route d'Ortaffa.

Le parking et l'entrée sont gratuits, vous trouverez une buvette à votre disposition.

Pour tous renseignements ou réservation 04 34 10 00 43 ou 06 75 98 40 20

Prix de l'emplacement 10€ les 2 mètres

CLUB DES COLLECTIONNEURS BAGÉENS



Nouvelles de la SENA

La Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques (Séna) se réunira le vendredi 4 Mai 2012 à 18h30 pour sa séance mensuelle. Celle-ci se tiendra dans la salle de lecture de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris IV (Métro : Saint Paul, Autobus : 69, 76, 96). La séance est ouverte à tous et l'entrée est libre.

Cette conférence, présentée par Fernando López Sánchez, aura pour thème : « *De nouveaux ateliers wisigothiques du début du VI^e siècle situés au sud de la France* ». Tous les trésoriers qui montrent à l'avant une croix sur un buste cuirassé sont susceptibles d'avoir été frappés par une autorité wisigothique. Ceci est le cas, par exemple, de quelques trésoriers arborant une « R » sur leurs avers. Ces monnaies ont été considérées depuis Belfort (1893, N°3176), comme ayant été frappées à Rennes. Néanmoins, nous pensons qu'elles ont été, en fait, frappées à Rodez dans les années 527-531 après J.-C.

D'autres ateliers du sud de la France, tels que Albi, *Lemovecas* (Limoges), *Lantiaciacum* (Lanzac), *Gavalorum* (Javols), *Vendasca* (Venasque) et d'autres, semblent avoir produit, eux aussi, des frappes wisigothiques au début du règne de Justinien. C'est uniquement après 531 que tous ces ateliers frappèrent des émissions portant des caractéristiques de type mérovingien.

La conférence suivante organisée par la Séna, le vendredi 8 juin 2012, aura pour thème « *Un livre de changeur du XV^e siècle* », par David Knoblauch.

Les Cahiers Numismatiques de mars 2012 sont maintenant disponibles. Pour souscrire un abonnement ou acheter les Cahiers Numismatiques au numéro veuillez éditer le bon de commande écrire à la Séna, c/o Maison des Associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis, rue du Louvre, 75001 - Paris.

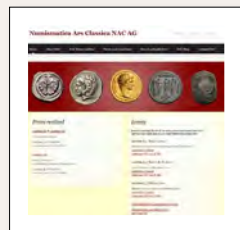
UN LIVRE DE CHANGEUR DU XV^e SIÈCLE

Le changeur joue un rôle important dans la vie économique du Moyen-âge tardif. En effet, les fréquentes mutations monétaires apparues en France dès le XIV^e siècle, imposent une connaissance des différentes émissions monétaires et des conditions de celles-ci. Le développement de cette littérature de livres de changeurs, apparaît donc dès les débuts des mutations monétaires. Le manuscrit conservé à la



DÉCÈS DE ROBERTO RUSSO

Nous apprenons le décès de Roberto Russo, que nous connaissions bien. Roberto Russo a dirigé la firme **Numismatica Ars Classica** (Zürich et Londres) depuis sa création, à la fin des années 80, à Zürich. Je connaissais personnellement Roberto depuis une vingtaine d'années et j'appréciais l'homme et le professionnel ! Nos plus sincères condoléances à sa famille.



Laurent SCHMITT

CHRISTOPHE BEAUX RECONDUIT POUR CINQ ANS

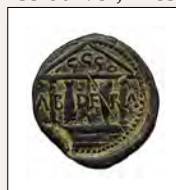
Cliquez pour lire le communiqué de presse de la Monnaie de Paris qui annonce la reconduction avec un rappel général des titres et actions du PDG.

Michel PRIEUR

VOL IMPORTANT : OUVREZ L'ŒIL !

Nous recevons un communiqué sur un vol très important de huit cent monnaies gauloises et romaines provinciales ibériques.

Compte tenu de l'importance du vol, il est plausible que les monnaies soient proposées en dehors d'Espagne, cliquez pour voir un choix de monnaies de cette collection.



Monnaie de Paris sous la cote MP Ms 4^o 233 fait partie de cette littérature des livres de changeurs. L'auteur y décrit un ensemble de plus de 650 monnaies la plupart illustrées, principalement françaises, mais aussi européennes. Cette littérature apparaît donc comme un témoin privilégié au centre de la vie monétaire médiévale.

David KNOBLAUCH

Surveillez si vous en reconnaissez, par exemple sur le grand site d'enchères où l'on fait de bonnes affaires, dit la publicité...

Si vous reconnaissez un exemplaire prévenez-nous, nous transmettrons à Interpol.

Parfois le diable porte pierre : même si vous ne connaissez pas cette numismatique, regardez le pdf de la sélection de la collection volée, ce sont des monnaies superbes !

Michel PRIEUR

AI-JE VU L'ÂME D'UNE PIECE ROMAINE ?

Faut-il être passionné et un peu rêveur pour envisager qu'une pièce romaine puisse avoir une Âme ? Je constate que bien des Êtres et des choses du Bon DIEU et / ou de la nature sont très mal connus. Seuls quelques curieux...

C'était dans le temps, le premier temps de la numismatique pour moi. Celui de l'ignorance totale, celui où l'on découvre par une très respectable pièce usée, que les méchants appellent savonnette, rondelle, Hou ! Les méchants je ne vous aime pas ; il faut aller au delà de l'apparence. C'est la rencontre avec ce monde de passionnés, que vous êtes sûrement, puisque vous me lisez. Ce temps, un beau matin d'été aux puces de La Valette du Var, au fond d'une vieille valise en carton bouilli : un rond de « cuivre brun » uni dans sa forme, lisse dans son aspect, bref une ombre qui le resta assez longtemps, me tendait les bras.

Ce premier moment aussi de notre passion où l'on stocke toutes sortes de pièces au fil des rencontres, que l'on classe comme ci, comme ça, aidé par un cadeau offert par

mes enfants : le GADOURY. Sacré compagnon dans le désert de l'édition française de catalogues de monnaies. LE FRANC, le magnifique, n'était pas encore là car ses auteurs en étaient toujours à leurs humanités pour certains, études pour d'autres. Bref j'étais heureux et combien innocent au point de commettre bon nombre d'erreurs en particulier le nettoyage à fond des pièces achetées ou trouvées en utilisant tous les moyens pour les rendre lisibles et donc obtenir leur état civil. C'est la moindre des politesses que d'appeler par leur nom les hommes, les animaux et, sur mes pièces usées, les personnages de l'Histoire.

Et le « rond de cuivre » était toujours là, visage sans nom jusqu'au jour où poussé par le désir de mieux connaître le monde des collectionneurs de monnaies, je fis la rencontre avec Numismatique & Change, porte ouverte sur l'information, les premières photos de romaines, les pre-

miers achats de livres généralistes... Le Cohen qui reste dans son savoir figé, le livre de base d'où j'ai pu sortir ma première détermination. Et vous savez quoi ? Constantin 1^{er} sur son « rond de cuivre » avec une étiquette pleine de renseignements, Il est heureux depuis ce jour, comme moi, vous pouvez me croire.

La suite, c'est une plongée dans les romaines aux culs des détectoristes fameux dans leur domaine, ignorants dans le nôtre, avec leurs lots de ronds de terre, caques de sulfate et autres dégénérescences métalliques que je brossais, grattais, frottais allègrement jusqu'au métal brillant.

Et c'est ainsi qu'un jour, penché sur une romaine en triste état, un couteau en main, je commençais à la gratter quand je vis sur sa tranche, une fente. En forçant dessus, toute une couche de métal de la totalité de la face, sautât en mille morceaux laissant apparaître le buste de Décence dans un scintillement d'étoiles provoqué par la diffraction de la lumière d'une lampe de bureau sur une partie du métal découvert !

ET PEUT-ETRE MÊME CELLE DE DÉCENCE ?



Ce n'était pas le résultat d'un nettoyage que je voyais ! Que non, j'avais la sensation d'entrer dans l'intimité de cette effigie ! Décence se livrait à moi en son état premier ! Tout rayonnant, auréolé du prestige de son titre d'Empereur ! Est-ce ce que l'on appelle l'Âme d'un Être ? Ou plus prosaïquement l'Âme physique de la pièce ?

Quelle surprise ! Quel émerveillement ! J'entrais d'un coup en communion avec l'intérieur d'une monnaie... Qu'allait-elle m'apprendre de son for intérieur ?

Oui, je suis un doux rêveur, vous aussi encore une fois puisque vous continuez à me lire, et pourquoi me priver d'une belle et nouvelle sensation sur une monnaie.

Alors j'en ai fait autant pour le revers, plus difficilement mais plus intéressant encore : j'avais l'aval de Jésus-Christ, mais oui mes frères, sous la forme d'un logo, LE CHRISME, au dessus de la couronne !!!! Dieu quelle aventure, avec ma sensibilité je venais de vivre une grande émotion physico-culturo-religieuse sans pareille.

Fort de cette réussite et en revenant sur terre j'en arrivais à admettre qu'un phénomène physico-chimique avait rendu une certaine épaisseur de la pièce friable ce qui libérait l'empreinte profonde du coin marqueur.

Tout ceci est vrai comme un demi de bière avec un peu de mousse dessus, mais des-sous... quel plaisir !

Les scans font apparaître sous forme de petits points blancs le scintillement de l'Âme que j'ai vue. Pour info la pièce pèse 2.86 g au lieu de + - 4.5 g pour 20 mm de diamètre et que l'on peut retrouver sur Le COHEN tome VIII n°37 certifiée par la présence du Chrisme sous forme antique comme le précise l'auteur.

Je vous souhaite de bonnes rencontres à la mesure de votre passion.

Gérard BOUTONNÉ



Dans des temps troublés avec la floraison de comportements totalement illégaux, il est normal que certains se posent des questions. Faisons le point tranquillement à propos d'une question reçue d'un lecteur. Oui, nous avons corrigé quelques fautes d'orthographe mais pas trop touché au style.

Message original -----

Sujet:
demande d'information à propos des lois sur la collection de monnaies antiques

De :
gerald villeseche

Pour :
<cgb@cgb.fr>

Bonjour,

Je débute en numismatique et je voudrais connaître les lois à respecter au moment d'achats de monnaies antiques entre particuliers ou bien lors de bourses ou par le biais d'internet, et une fois ma collection débutée faut-il que je la déclare ou autres aux autorités



J'ai du mal à comprendre tous les textes de loi et je ne suis pas sûr qu'ils soient encore en vigueur pour 2012. Merci d'avance à toute l'équipe de CGB pour votre réponse

Super site de vente et d'information

Bonjour !

Merci pour les compliments !!

Pour répondre à cette question, je vais essayer de décrire les principes des lois d'une manière simple.

La France est un État de droit, c'est à dire que ce qui est autorisé ou interdit est défini par des Lois écrites et non pas par les humeurs du plus riche, du plus intelligent, du plus puissant ou du plus musclé.

C'est à dire aussi que les lois doivent être claires et partir de principes simples : tout ce qui n'est pas interdit est autorisé tant qu'une nouvelle loi ne l'interdit pas.

C'est à dire encore qu'une loi ne peut pas être rétroactive : on ne peut pas punir,

en vertu d'une loi que l'on vient de voter, quelque chose qui n'était pas interdit avant la loi, même si c'est maintenant défendu.

C'est encore dire que celui qui accuse – sauf dans de très rares cas – doit prouver son accusation. Ce n'est pas à celui qui est accusé de prouver son innocence.

Il y a des cas, heureusement très rares, où tout le monde sait qu'une monnaie a été volée et où tout le monde sait aussi que personne ne peut le prouver. La monnaie peut alors être vendue et passer de collection en collection.

Cela signifie aussi que le bénéfice du doute, donc en l'absence de preuves qui enlèveraient tout doute raisonnable, doit toujours bénéficier à celui qui est accusé.



... DES MONNAIES ANCIENNES ?

Cela signifie encore que, sauf dans des cas bien particuliers, possession vaut titre : si vous avez quelque chose qui est à vous, vous n'avez pas à justifier d'où cet objet (que ce soit votre pantalon, un billet de vingt euros ou une monnaie de collection) provient. Si quelqu'un vous en conteste la propriété, c'est à lui de prouver que vous avez volé le pantalon, le billet de 20 euros ou la monnaie de collection.

Partons de ces principes et regardons ce qu'il en est pour la collection de monnaies.

Une loi l'interdit-elle ? Non. La collection de monnaies est donc autorisée.

Une telle loi est-elle prévue pour le futur ? Non. Et si elle devait un jour exister, elle

n'aurait aucune portée car elle devrait être planétaire ou être inapplicable (*vous ne pouvez pas interdire de collectionner à Paris si c'est autorisé à Bruxelles, surtout à l'époque d'internet, ce serait idiot*).

Faire d'une telle interdiction une loi planétaire n'est pas pensable dans un avenir imaginable, des centaines de sujets sont bien plus urgents et non résolus, particulièrement dans le cadre des lois de la guerre, des lois sociales et de l'Écologie. Trente-sept pays, dont les USA et Israël, n'ont toujours pas signé la convention interdisant les mines anti-personnel, le travail des enfants n'est toujours pas pratiquement interdit, la traite des blanches et le massacre des espèces sauvages continuent de plus belle. Le législateur a d'autres urgences.

Une loi demande-t-elle aux collectionneurs de déclarer leur collection ? Non, donc il n'y a pas à déclarer sa collection. (*en revanche, il est très utile de la photographier et de noter toutes les informations utiles : si vous êtes cambriolé, ce sera très important !*).

Si quelqu'un veut vous contester la propriété d'une monnaie que vous auriez achetée, il faudra qu'il prouve que sa provenance est illégale : qu'elle a été volée.

Pour vous prémunir contre ce risque, qui existe pour les monnaies comme pour tout ce que vous achetez, une solution et une seule : toujours demander une facture si possible avec photo et donc acheter à des gens sérieux.

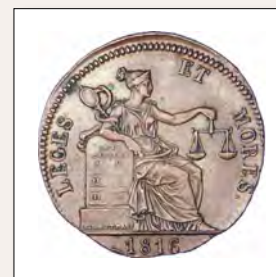
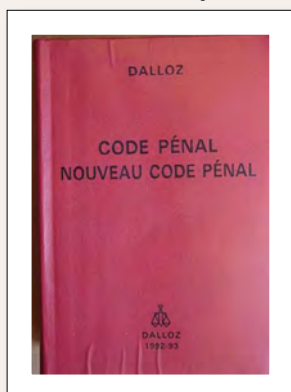
Je laisse à votre intelligence le soin de vous demander à chaque occasion, si la personne qui vous propose une monnaie est sérieuse !

N'oubliez pas que votre bonne foi sera très importante et que les bonnes affaires que l'on vous proposera cacheront souvent des pièges. Si vous achetez

une monnaie très rare et superbe beaucoup trop bon marché en espèces dans un recoin sombre à quelqu'un que vous ne connaissez pas, ne vous étonnez ni d'avoir acheté une monnaie volée ni d'avoir plein d'ennuis avec le juge qui ne croira jamais que vous étiez de bonne foi.

La notion de bonne foi a encore une vraie signification dans notre droit.

Michel PRIEUR



COMMUNIQUÉ PAR G.R.

2 frs CERES 1850 BB



GRANDE ETOILE



PETITE ETOILE

FORUM DU FRANC

UN TRUQUEUR AMBITIEUX !

Nous recevons d'un lecteur une UN CENTIME truquée, manifestement pour servir et tromper le public, en 50 CENTIME par deux poinçons enfoncés - en plus ! - en creux et non en relief.

Qui ? Quand ? Pourquoi ? Aucune réponse certaine mais le *qui* est un individu intellectuellement limité, *quand* donne probablement après les années 1850 quand les monnaies de cuivre issues de la Révolution et de la Royauté avaient totalement disparu,



remplacées par les espèces modernes de Napoléon III, et *pourquoi*, seule réponse certaine, pour gagner 49 centimes !

Commentaire de Philippe Cornu :

Bonsoir Monsieur Prieur,

Ce qui est amusant c'est que le centime Dupré pèse environ 2 grammes avec un diamètre de 18 mm. La monnaie de nécessité « bon pour 50 cts » des chambres de commerce pesait également 2 grammes avec un diamètre de 18 mm. Alors, faussaire limité, ou un bar/commerce/village quelconque ayant fait usage de la tolérance en la matière durant ou juste après la guerre 14-18 ? Quand le chaos s'installe, le besoin prend le dessus sur la norme.

Michel PRIEUR

1968 SANS MILLÉSIME ? UNE AUTRE EST SIGNALÉE !

Notre lecteur Stéphane Marty - qui se revendique d'être un fidèle depuis le 00 ! - a trouvé dans sa collection une boîte FDC 1968 avec la boîte vierge de millésime.



Bien entendu, cela n'exclut pas que d'autres années présentent le même défaut, mais nos inquiétudes dans le BN103 concernant une possible transformation de 1968 sans boîte en une 1968 avec boîte, à l'aide d'une boîte 1973 sans millésime, semblent infondées.

Michel PRIEUR

1,000,000 € SUR LES BOUTIQUES

Les e-boutiques de cgb.fr sont conçues pour fournir aux collectionneurs non seulement des monnaies et billets pour leurs collections mais aussi de l'information pour classer et apprécier ce qu'ils trouvent ou voient par ailleurs.

Nous savons que des milliers de visiteurs viennent chaque jour chercher de l'information dans nos e-boutiques et comparer avec ce qu'ils ont vu par ailleurs, puisque nous avons, comme tous les sites internet, un compteur de visites.

Grâce aux clients, particuliers et professionnels, qui nous vendent ou confient en dépôt les monnaies et billets dont ils veulent se



séparer, les e-boutiques fournissent un choix suffisant pour vendre de plus en plus à des amateurs de plus en plus nombreux.

Nous sommes très fiers du développement de l'activité qui prouve que nous rendons un vrai service. Les chiffres démontrent les progrès des e-boutiques : pour la première fois, il nous a fallu moins de trois mois révolus pour que les e-boutiques réalisent le premier million d'euros de chiffre d'affaires de l'année !

Cliquez ici pour visiter nos boutiques.

Joël CORNU

RECORD DE PRIX POUR UN ESSAI MONÉTAIRE EN CUIVRE

Bien entendu, la scène se passe aux USA, chez Heritage Dallas... et c'est un essai d'un cent daté de 1792 qui tient le rôle du héros.

L'histoire est intéressante car la comparaison est parlante avec notre marché des essais.

La législation américaine de l'époque exigeait que les coupures monétaires valaient effectivement leur valeur faciale, on était alors loin de la monnaie fiduciaire en papier qui nous a depuis envahi !

Mais fabriquer un cent en cuivre à sa valeur métallique revenait à fabriquer une pièce de plus de 17 grammes ce qui semble trop lourd et mal-pratique.

Comme dans d'autres pays, l'expérience bimétallique fut tentée : les 3/4 de la valeur en

une pastille d'argent au centre et le reste de la valeur dans la couronne de cuivre.

Des essais furent frappés dont quatorze subsistent aujourd'hui, l'exemplaire qui vient de passer en vente étant le troisième plus beau, puis le Congrès adopta la bonne solution : réduire le poids requis pour la pièce d'un cent. Cet essai resta donc non adopté.

Le dernier passage en vente de cet exemplaire remonte à 1974 où il fut vendu pour 105.000 \$, peu de choses par rapport au million cent quinze mille qu'il vient de réaliser ! (875.000 € !)

Il serait intéressant que Michel Taillard nous dise à combien il évalue le prix que pourrait atteindre le plus cher des essais français, en cuivre, non adopté, connu à moins de quinze exemplaires et n'étant

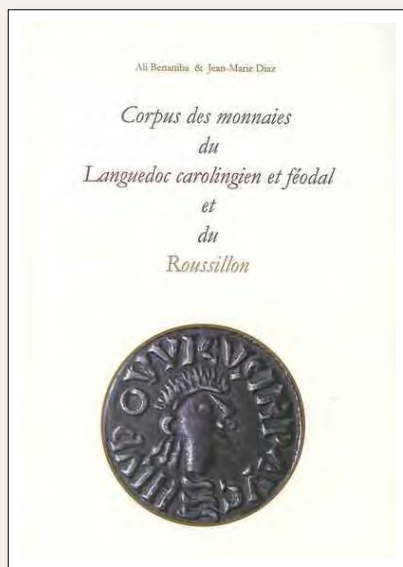
pas le plus beau connu pour le type : trois mille euros à mon avis, soit plus de deux cent cinquante fois moins que ce cent bimétallique !

Quand je répète que la numismatique française est incroyablement bon marché !

Michel PRIEUR



COIN DU LIBRAIRE



Ali Benaniba & Jean-Marie Diaz, *Corpus des monnaies du Languedoc carolingien et féodal et du Roussillon*, 2011, 176 p., 75 euros.

J'ai eu cet ouvrage pour la première fois entre les mains en septembre dernier à la bourse d'Arles. Les deux auteurs étaient présents et en commençaient la commercialisation.

J'ai été d'abord surpris par ce petit livre relié, loin des traditionnels ouvrages que j'ai l'habitude d'utiliser pour identifier les monnaies de la boutique de monnaies féodales.

Les ouvrages régionaux comme le *Flon* pour les monnaies de Lorraine ou le *Jezequel* pour les monnaies de la Bretagne sont de dimensions plus importantes. Jusqu'ici seuls le *Boudeau*, le *Poey d'Avant* et le *De Mey* permettaient de classer les monnaies du Languedoc et le Roussillon. Le *Corpus des monnaies du Languedoc carolingien et féodal et du Roussillon* permet d'enrichir la bibliographie du Languedoc et du Roussillon d'un nouveau titre, plus précis et illustré. Les auteurs présentent leur travail comme un renouvellement de ce qui avait été déjà fait. Ils apportent des exemplaires inédits de collections privées et s'interrogent sur des types jamais retrouvées du *Poey d'Avant*.

Les monnaies du Languedoc carolingien et féodal occupent les 151 premières pages (564 types) tandis que les monnaies du Roussillon occupent les 22 dernières pages (104 types). Le sommaire, en quatrième de couverture, classe les ateliers par ordre

alphabétique : Albi, Anduze (Sauve et Roquefeuil), Béziers, Cahors, Carcassonne, Comminges, Lodève, Marquisat de Provence, Maguelonne (Sustention, Melgueil), Mende, Montpellier (Omellas), Narbonne, Nîmes, Razès, Rodez, Saint-Gilles, Toulouse, Uzès, Viviers et le Roussillon.

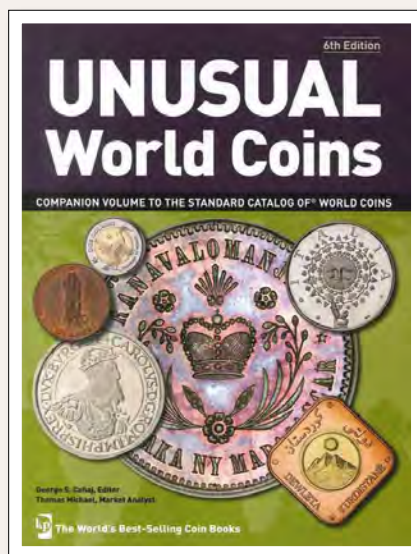
Chaque atelier est replacé dans un court contexte historique et l'origine du monnayage y est présentée. Une explication est donnée sur les différents types. Les photos, comme le veut désormais l'usage, sont en couleurs.

Les auteurs ont fait le pari de restituer les signes et les alphabets des monnaies, ce qui peut paraître étrange à l'ouverture de l'ouvrage et qui se révèle d'une aide précieuse au fur et à mesure de l'utilisation.

Le point négatif reste le prix de l'ouvrage. J'ai tout de même constaté lors des derniers salons numismatiques qu'il circulait de plus en plus et était en passe de devenir l'ouvrage de référence des Monnaies du Languedoc et du Roussillon.

Alexis SCHMITT-CADET

UNUSUAL BOOK FOR UNUSUAL COINS*



Le *Unusual World Coins* est une sorte de vilain petit canard de la célèbre série des *Standard catalog of World Coins*, ouvrages de référence déclinés par siècle et édités par les éditions Krause.

A priori, cet ouvrage est une sorte de fourre-tout dans lequel sont déposées les scories issues du « nettoyage » des différents tomes du *World Coins* : émissions privées, essais, épreuves, monnaies fantaisies, frappes

politiques, monnaies inclassables, bref tout ce qui a peu ou pas de légitimité à figurer aux côtés des frappes officielles. Numismatiquement, le pire y cotoie le meilleur. On y trouve des médailles de visite de l'empereur François-Joseph, mais aussi le Lega de Padanie, les frappes en ECU (*European Currency Unit*, l'ancêtre de l'Euro) tout comme les dollars d'Utopia ou encore l'Euro tchéchène.

Dans les pages consacrées à la France, on trouve moult médailles de visite ainsi que les multiples et célèbres frappes de prétendants de Louis XVII à Napoléon IV, en passant par Napoléon II et Henri V. Les émissions satiriques, autre phénomène récurrent de notre histoire numismatique au XIX^e siècle, ne sont pas en reste avec les 5 Francs de Thiers ou de Mac-Mahon.

La majorité des monnaies contenues dans ce livre datent du XX^e siècle et souvent sortent seulement de l'imagination politique ou purement mercantile de leurs créateurs.

Elles n'en véhiculent pas moins un message et nous interrogent sur la place et le rôle de la monnaie à notre époque. Quelle est leur véritable légitimité ? Une véritable question

alors que la création monétaire des monnaies officielles n'est plus que le fait de banques privées aux actifs gonflés par des bulles spéculatives incertaines.

Numismate spécialisé dans les monnaies du monde, cet ouvrage est bien souvent ma roue de secours pour retrouver certaines monnaies que je pourrais qualifier d'ovnis numismatiques.

À mi-chemin du livre de curiosités et du livre de cotes, *Unusual World Coins* est par principe un livre imparfait car il est bien difficile de définir les limites de l'officiel et du non-officiel.

Le fervent numismate bibliophile doit faire une place à ce livre dans sa bibliothèque qui ne saurait sinon être complète.

Laurent COMPAROT

* « Un livre pas comme les autres pour des monnaies pas comme les autres »

Unusual World Coins - 6th edition : Companion Volume to Standard Catalog of World Coins, Iola 2011, broché, 21,5 x 28, 740 pages, cotes et photographies, 47,90 Euro

LE NOUVEAU DROULERS EST ARRIVÉ !

Frédéric Droulers, Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793), La Rochelle 2012, relié cartonné, couleur (15 x 21 cm), 894 pages. Prix : 65€. Réf. Commande (Lr 75)

Le nouveau Droulers en quelques chiffres :
9.000 monnaies répertoriées et cotées pour cinq états de conservation.

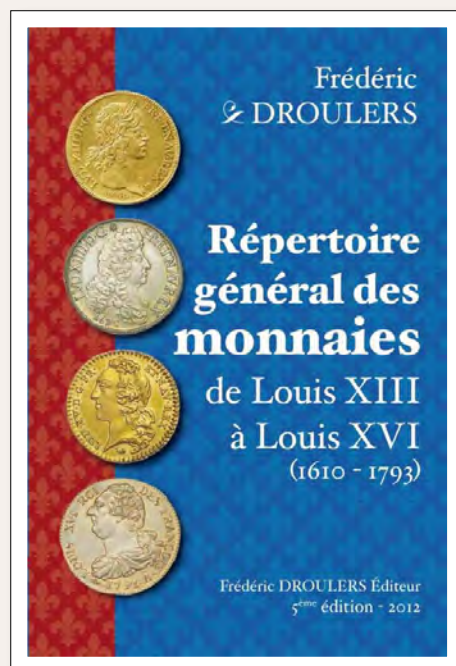
500 nouvelles pièces répertoriées et cotées

Près de 6.300 millésimes avec chiffres de fabrication

Un chapitre exclusif de 40 pages consacrées aux monnaies constitutionnelles

La publication d'un nouveau « Droulers » est toujours un événement, même si la dernière édition de 2009 avait souffert de nombreuses imperfections que nous préférons oublier. La cinquième édition de 2012 était donc attendue avec circonspection. L'aspect général rappelle celui la dernière édition. La couverture très épaisse est de très belle qualité et semble solide, elle en aura besoin car l'ouvrage comporte maintenant 894 pages soit plus d'une centaine de plus que l'édition précédente. La qualité de l'impression ainsi que le choix des photos

se sont largement améliorés, même s'il reste encore des progrès à faire dans la sélection de certains clichés !



Frédéric Droulers a pris le parti de changer la numérotation, à l'occasion de cette nouvelle édition, ce qui risque de dérouter quelque

peu les habitués de l'ouvrage. Néanmoins, l'auteur fournit les listes de correspondances des trois éditions précédentes (1998, 2000 et 2009) ce qui permettra à chacun d'entre nous de s'y retrouver.

L'aspect général et visuel en particulier est très agréable. La mise en page est agréable, voire aérée, la police lisible bien que le choix de certaines abréviations, en particulier pour les chiffres, est malencontreux. Mais la forme générale de l'ouvrage est agréablement mise en valeur par le choix de couleurs en fonction du métal, déjà adopté dans l'édition précédente, mais beaucoup moins criarde (jaune pour l'or, bleu pour l'argent, gris pour le billon, marron pour le cuivre). Ce système est d'ailleurs celui qui a été retenu par le principal concurrent du « Droulers », il faut le croire incontournable !

Enfin, l'appareil des notes s'est considérablement enrichi d'informations pertinentes et utiles qui font que le Droulers conserve toujours une avance non négligeable sur ses concurrents directs. En doutez-vous ? l'auteur est le seul aujourd'hui à fournir des indications sur les chiffres de fabrication, en

2012 EST UN BON CRU !

l'occurrence, 6300 millésimes, les autres ayant renoncé, allez savoir pourquoi ?

Pour la première fois depuis que le « Royales » existe, son auteur a pris le parti d'intégrer les frappes constitutionnelles entre 1791 et 1793 avec l'effigie royale et ainsi de clore une vieille querelle entamée il y a bientôt trente ans, afin de marquer la frontière entre les monnaies royales et les monnaies modernes. Pour nous, nous avons

choisi depuis bien longtemps en considérant que les monnaies modernes débutaient avec le Franc en 1795.

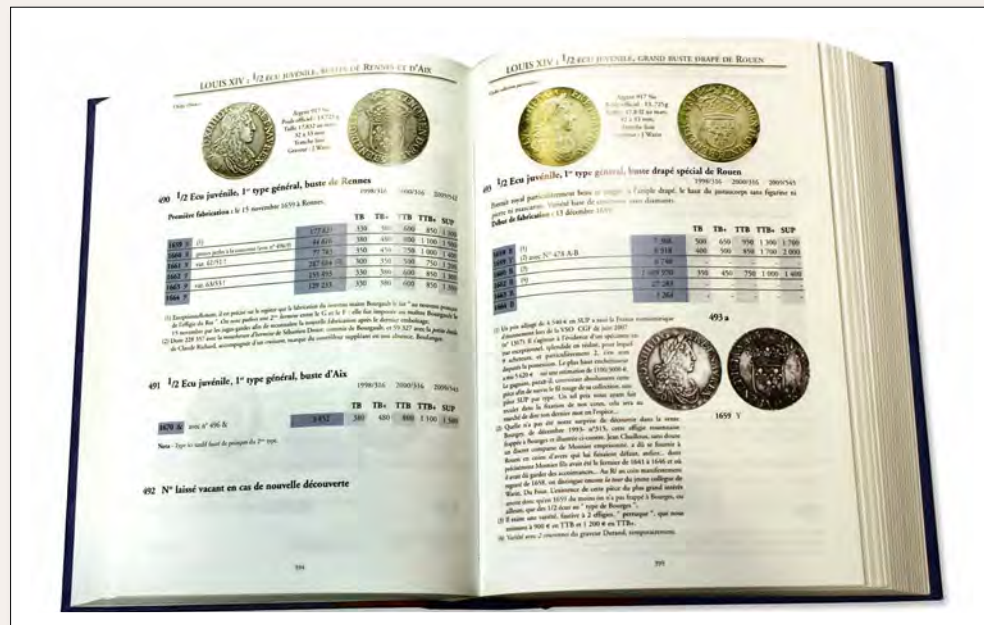
Ce livre est le fruit et le résumé de trente cinq années de recherches consacrées aux monnaies royales et constitue l'aboutissement d'une longue quête. L'auteur qui avec l'âge a gagné en humilité, signale les limites d'une telle œuvre et fait appel à la collaboration de tous afin de continuer à l'améliorer.

Nous ne vous ferons pas l'affront de détailler l'ensemble de l'ouvrage car un Bulletin Numismatique n'y suffirait pas. Nous nous contenterons de vous renvoyer à la table des matières (p. 7) et au très utile aide au repérage des pièces en dehors des séries habituelles (p. 9). Louis XIII occupe les pages (p. 11-195), Louis XIV (p. 196-601), Louis XV (p. 602-801), Louis XVI (p. 802-847), les monnaies de type constitutionnel (p. 848-889). La page 6 consacrée aux remerciements est une sorte de « gotha » des monnaies royales et montre les liens que Frédéric Droulers a su tisser avec les collectionneurs, les professionnels et les chercheurs depuis bien longtemps.

Cette cinquième édition du Répertoire fera certainement date et viendra compléter la bibliographie déjà bien fournie de son auteur qui fait que ses travaux sont incontournables et constituent la base d'approche de la numismatique royale des XVII^e et XVIII^e siècles.

Le prix (65€) de cette ultime version pourra paraître élevé à certains esprits chagrins, mais une telle somme de connaissance et de travail n'a pas de prix !

Laurent SCHMITT



2.000 PIASTRES DE RANÇON

Bonjour monsieur Prieur,

Je me permets cette demande de renseignements car mes élèves m'ont posé une question et je peine à leur répondre : cette année, je me suis lancé dans un projet « pirates », et nous parlons de la piraterie au sens large dans les Caraïbes avant d'en venir à l'Océan Indien et à Bourbon. Nous avons parlé des pièces de 8, piastres espa-



gnols frappées à Mexico ou au Pérou entre disons 1600 et 1730, ce qui correspond à la grande époque des pirates. Et mes élèves voudraient savoir quel était le pouvoir d'achat d'1 piastre/pièce de 8 d'argent à l'époque ? Nous avons lu qu'un pirate perdant les deux yeux recevaient 2.000 piastres, quelle équivalence en euros ?

Un historien local me dit que lors de la prise de « La Vierge du Cap », le bateau du vice-roi des Indes portugaises par le pirate La Buse, en 1721, ici à La Réunion, les deux « grands représentants » capturés furent libérés contre une rançon de 2.000 piastres chacun. On possède également un texte aux Archives départementales qui rend compte de l'amnistie en 1720 par les autorités de Bourbon du pirate Congdom et de 135 de ses compagnons qui en plus de rendre les armes et munitions, de renoncer à faire du désordre, de jurer fidélité au Roi et de rendre un bateau, doivent s'acquitter d'un droit d'entrer de 20 piastres par tête.

J'espère que vous aurez quelques éléments de réponse...

Je vous souhaite une bonne journée.

Cordialement.

Philippe DELAYGUES

Portrait d'Olivier Levasseur, dit La Buse.



Bonjour Monsieur Delaygues !

Question difficile car sans réponse, mais l'explication de cette impossibilité de répondre est probablement plus intéressante que la réponse, si celle-ci existait.

Parler de la valeur d'une monnaie c'est parler de son pouvoir d'achat.

Selon que l'on considère le SMIC à 28 centimes d'euro de l'heure, comme en 1960 à Paris, ou à 9,22 euro comme aujourd'hui, cela place dans un contexte complètement différent la valeur de la pièce de 5 francs Semeuse en argent qui vaut aujourd'hui 9 euros.

En effet, cette pièce, qui représente une valeur faciale en euros de 75 centimes, représentait

COMBIEN D'EUROS ?



à l'époque de sa frappe un pouvoir d'achat équivalent à trois heures de salaire minimum.

Aujourd'hui on peut avoir l'impression qu'elle vaut très cher comparé à sa valeur faciale, presque quinze fois plus alors qu'en réalité elle ne représente plus que l'équivalent d'un pouvoir d'achat d'une seule heure de salaire minimum.

Sa vraie valeur en pouvoir d'achat n'a pas été multipliée par quinze mais divisée par trois !

Bien entendu nous savons que cette comparaison est complètement faussée pour au moins deux raisons :

- lorsque cette pièce fut émise, sa valeur métallique en argent métal était plus faible que sa valeur faciale, probablement la moitié. Or cette pièce est aujourd'hui démonétisée et quand nous comparons 5 francs de 1960 et 8 euros d'aujourd'hui, nous comparons des carottes et des navets car nous comparons une valeur faciale et une valeur métallique ;

- autre raison pour laquelle la comparaison est fautive, le SMIC a progressé, pour des raisons politiques, plus vite que le pouvoir d'achat général et le SMIC de 1960 n'est pas plus représentatif du pouvoir d'achat de l'époque (sauf pour quelqu'un au SMIC) que le SMIC d'aujourd'hui ne l'est.

Pourtant nous avons pu faire une tentative de comparaison car il existait un SMIC en 1960 et il en existe un aujourd'hui.

Mais en 1700 ? Qu'est-ce qu'un revenu minimum ? Cela n'existe pas. Pire, on ne peut même pas en imaginer un en comparaison, par exemple, de l'indice des prix d'aujourd'hui

(et du « panier de la ménagère » qui lui sert de base) car 90% de nos dépenses d'aujourd'hui n'étaient même pas de la science-fiction à l'époque.

Encore pire, ce qui serait apparemment comparable ne l'est pas : comment comparer le prix d'un poulet entre celui d'aujourd'hui élevé en batterie dans un hangar par 10.000 bêtes et nourri avec du maïs produit sur des exploitations automatisées



2000 PIASTRES POUR LA VUE

de centaines d'hectares, de celui d'un poulet courant dans un jardin et mangeant les graines que Dieu lui donne si le renard lui laisse vie ? Comment comparer un F2, eau courante chauffage central au quinzième étage d'une tour et une chaumière en bois et torchis, couverte de paille pour faire le toit ?

Si un pirate perd la vue, il lui reste probablement une vingtaine d'années à vivre puisqu'il doit être dans la force de l'âge pour faire ce métier. Il faut donc que deux mille piastres couvrent ses besoins pour cette durée. Il a donc droit à un pouvoir d'achat de cent piastres par an en moyenne, soit 2,76 kilos d'argent. On peut essayer de faire des approximations à partir du salaire d'un garçon de ferme en France vers la même époque. Il est nourri (mal) et logé (très mal) et il reçoit six livres, un écu d'argent par mois, donc 30 grammes d'argent, soit par an 360 grammes.

Ce serait le coût de l'assistance dont un pirate aveugle aurait besoin (pas d'infirmière ni d'assistance médicale à l'époque !). Il lui faudrait avec les 2,3 kilos annuels restants loger et nourrir lui-même et son assistant. Cela devait être serré, même si les normes de confort n'étaient pas les mêmes !



QUELLE VALEUR AU TRAVERS DU TEMPS ?

Bref, mieux valait ne pas être pirate et ne pas devenir aveugle !

Le tout est de partir de l'idée qu'une monnaie n'est rien en soi mais seulement le pouvoir d'achat qu'elle représente. Parti de là, il est clair qu'essayer de comparer, par exemple, la valeur d'une dent de phacochère - monnaie papoue - pour celui-ci, et celle de l'euro pour vous ou moi n'a pas de sens.

Comme les modes de vie n'ont aucun rapport, comparer les pouvoirs d'achat est insensé puisque les utilisateurs de ces deux monnaies ne peuvent en aucun cas acheter les mêmes choses : il est donc impossible de comparer ces deux monnaies... CQFD.

Michel PRIEUR

PS. Certes, si l'on ne cherche qu'à établir une équivalence avec des monnaies françaises, on a, nous rappelle Stéphane Desrousseaux :

La piastre est la principale et presque la seule monnaie d'argent d'Espagne employée dans le commerce. Elle se subdivise en demi, quart, huitième et seizième. Elle est au titre de 896 millièmes et au poids de 26 grammes 896. Convertie en monnaies françaises, elle



produit, tous frais de fabrication et droits de retenue déduits, 5 francs 21 centimes 5. L'arrêté du 26 prairial an XI dispose que

« Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre des finances, le Conseil d'État entendu, arrête :

Art. 1^{er} – Les piastres qui seront apportées aux hôtels des monnaies, pour être converties en monnaies nationales, ne seront point assujetties aux frais d'affinage dont la retenue est ordonnée par l'article XII de la loi du 7 germinal an XI.

Art. II – Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Le premier consul, signé, Bonaparte

Le secrétaire d'État, signé, H. B. Maret ».

donc 2000 piastres, ça fait 2000 X 5.215 francs soit 10.430 francs en 1803.

En 1720 ? Très simple, un écu de 6 livres vaut 5.80 francs. 10.430 francs font donc 10.789 livres tournois.

Bref, quoiqu'il en soit, c'est une somme considérable !

UN CHAÎNON...



Dans notre monnayage moderne, il est des pièces qui suscitent des sentiments et des impressions parfois très tranchés... la convoitise, la surprise et l'étonnement, l'émerveillement ou l'indifférence, voire pire. Si par « moderne », on entend « le Franc » décidé par la Convention Nationale en août 1793, alors il est une pièce qui est sciemment toujours mise de côté. La première monnaie émise dans le système décimal ne figure dans aucun des ouvrages de cotation et/ou de référence actuels cou-

vrant cette période ([RÉVOLUTION](#), [LE FRANC](#) ou le [Gadoury](#)).

Le décret du 24 août 1793 portant sur les monnaies, en application de la loi du 1^{er} août (adoption du système décimal pour les poids et mesures), indique que « la livre numéraire sera divisée en dix parties appelées décimes et chaque décime divisé en dix parties appelées centimes ». Le 18 germinal An 3 (7 avril 1795) la loi instaure le Franc comme monnaie : « l'unité des monnaies prendra le nom

de franc pour remplacer celui de livre ». La valeur du Franc est définie comme une pièce de cinq grammes en argent au titre de 900/1000^e (la référence est donc celle de la valeur de la livre définie en 1726). A cette date, les pièces qui sont prévues pour être frappées vont de la UN CENTIME à la CINQ FRANCS. La pièce de cinq francs sera frappée à partir de l'an 4 (25g d'argent à 900/1000^e) et ne sera retirée qu'en 1928 !!! La pièce de UN CENTIME (2g en cuivre à 980/1000^e) sera mise en circulation en l'An 6, quand la pièce de « un franc » n'apparaîtra que sous le consulat, en l'an XI (1803).

On date classiquement le point de départ de notre monnayage moderne la date du 28 thermidor An 3 (15 août 1795)¹, mais les décisions de fabrication et les réalisations sont bien antérieures à la fin de l'An 3. En effet, par son décret du 24 août [1793... soit deux ans plus tôt], la Convention Nationale a ordonné la fabrication des pièces formées de cuivre et du métal de cloches propres à remplacer celles de deux sous, d'un sol, de six et trois deniers aujourd'hui en circulation. Par un autre décret en date du 3 septembre

... INJUSTEMENT...

suivant, la convention nationale ajoute à ces pièces celles de cinq décimes de même matière. Elle voulait offrir dans celles-ci le souvenir éternel de Régénération française.

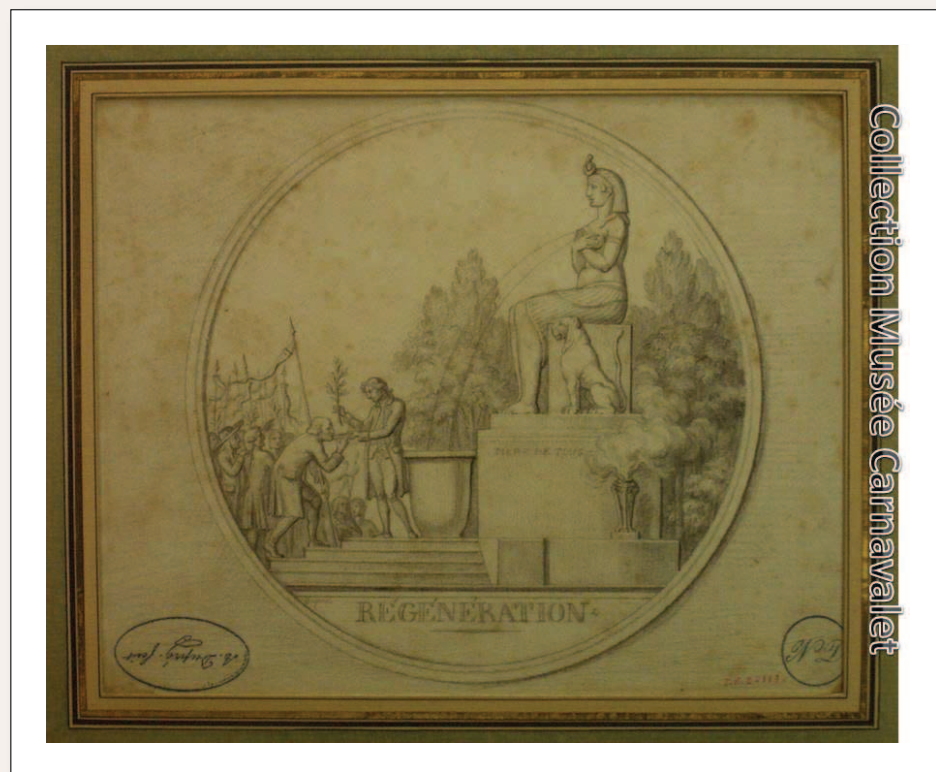
Ces mots, datés du 22 nivôse An 2 (11 janvier 1794), sont de la main même d'Augustin Dupré qui sera chargé de réaliser la gravure de ces monnaies.

Ainsi, en septembre 1793, la pièce de 5 DÉCIMES est officiellement créée en plus de celles de « petite monnaie » déjà ordonnées. Cette pièce est dite « faite en bronze » à la taille de 40 par kg. Le remède (la tolérance) est de ± 1 pièce par kg (soit 25%), ce qui représente une pièce de $25,00 \pm 0,625$ g.

Cette pièce, que Dupré qualifiera lui-même d'assignat métallique, a toutefois une histoire un peu singulière puisque lors de cette séance de la Convention du 12 septembre 1793, les comités réunis, dont celui des Assignats et Monnaies, indiquèrent « qu'il y aurait intérêt à perpétuer les principaux événements de la Révolution en les employant à l'empreinte des monnaies ». Ses débuts et sa réalisation seront assez chaotiques en raison... de l'Histoire.

Une célébration en guise de gravure

Cette pièce de 5 DÉCIMES porte à l'avvers « la Nature assise, faisant jaillir de son sein l'eau de la génération. Le président de la Convention y est représenté offrant une coupe aux envoyés des assemblées primaires. Au dessous sont inscrits les mots



... DÉLAISSÉ...

10 août 1793 ». Cette illustration est, selon Hénin (1826), la reprise d'une médaille qui avait été prévue pour célébrer la journée du 10 août 1792, mais qui n'a jamais été frappée (journée qui a été marquée, entre autre par la prise des Tuileries, le massacre des Gardes Suisses chargés de la protection de la famille royale, et qui consacre dans l'histoire de France, la chute de la monarchie française vieille de plus de treize siècles). La légende est « RÉGÉNÉRATION FRANÇAISE » et « au bas est exprimé le différent du directeur ». On peut noter que l'inscription, à l'exergue sur les pièces, n'est pas celle prévue, mais porte bien la date du 10 août 1793.

Au revers de cette pièce « représente deux branches, l'une de chêne et l'autre d'olivier. Au milieu est exprimé la valeur de la pièce et au dessous l'ère de la République et le différent du graveur. La légende est RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ». La Monnaie de Paris conserve un poinçon de cette couronne, qui comme nous le verrons plus loin, a resservi bien au-delà de l'an 2.



La tranche est marquée, puisqu'il est prévu que « sur la tranche seront gravés en creux, les mots : LIBERTE, EGALITE, INDIVISIBILITE ».

Des débuts compliqués !

Les débuts de cette monnaie ont été compliqués par la période - pour le moins troublée - à laquelle elle apparaît. Différents événements sont venus singulièrement com-

pliquer et retarder sa production. Tout était « prêt » pour que cette production soit en effet singulièrement difficile (Dupré, 1793).

Au registre des actions qui ont été menées en temps et en heure, les dessins réalisés par Dupré ont été réalisés dès la description arrêtée et ont été présentés moins de deux mois après la décision de la Convention Nationale. En parallèle, le Citoyen Daumy (que l'on retrouvera jusqu'en l'An 8, comme l'un des fournisseurs principaux de flans de cuivre pour l'atelier de Paris) a commencé le travail de fourniture des flans nécessaires à la frappe de cette nouvelle monnaie.

... MAIS...

... parce qu'il y a des « mais »... au premier rang desquels on trouve l'absence de matériels pour la réalisation de ce travail. Que restait-il comme matériels à l'atelier de Paris en 1792/1793... difficile à dire. Mais pour la frappe et la réalisation d'une monnaie de cette taille, Dupré indique que pour « obvier à cet inconvénient en disposant le balancier à servir avec les viroles ainsi qu'on l'employait pour les médailles, sauf quelques légers changements. ». C'est ainsi qu'un seul balancier est disponible

... DE NOTRE MONNAYAGE...

(celui dévolu à la frappe des médailles), susceptible de frapper une monnaie et en marquant la tranche à l'aide d'une virole (on notera au passage que l'emploi de la virole est déjà en activité en l'an 2 mais réservé aux médailles).

La remise en place et l'adaptation de ce balancier va être compliquée par le fait que l'ouvrier chargé de ce travail est par ailleurs sollicité pour la fabrique d'armes. A cette absence de matériels pour la frappe, il faut ajouter celle des outils élémentaires

comme les établis et étaux, limes et ciseaux, forges qui semble-t-il faisaient aussi défaut à l'atelier.

Deuxième problème de taille : celui de la disponibilité des matières premières. Pour forger et graver des poinçons et des coins, il faut des aciers de très bonne qualité, supportant la trempe puis la frappe. De l'avis même du premier utilisateur, le graveur général, les aciers anglais et allemands sont les seuls à avoir toutes les qualités requises. Les manu-

factures françaises sont incapables de fournir des fers et des aciers purifiés de la qualité fournie par nos voisins. On ne compte plus les tentatives d'escroquerie, avec des aciers forgés en France mais marqués de seaux allemands pour pouvoir être écoulés sur le marché de l'armement ou du monnayage, au prix d'aciers de la meilleure qualité. A cette période, l'industrie de l'armement est privilégiée et le graveur général, demande que le monnayage soit considéré sur un pied d'égalité (même exigences et priorités) avec cette industrie, afin de pouvoir disposer des fers, aciers et charbons nécessaires à la fabrication des outils pour le monnayage.

Pour frapper des monnaies, il faut, après les décisions et décrets pris pour ce faire, un atelier et du matériel, on vient de voir que celui de Paris en était pauvrement pourvu, il faut aussi et surtout des hommes pour faire le travail. Et là encore, force est de constater que les hommes aussi font défaut. C'est ainsi que le 22 nivôse An 2 Dupré demande le rappel de trois ouvriers d'importance pour lui, trois hommes se trouvant à l'époque sous les drapeaux : Joseph Adrien Grosoz (sergent des canoniers du 3^e bataillon des Gravilliers, en garnison au



... LA 5 DÉCIMES AN 2

Havre) ; Jacques Louis Percé (volontaire au 23^e bataillon de Paris, 6^e compagnie des Lombards en garnison à Péronne) ; Louis Vasselou (caporal du 6^e bataillon de la 7^e compagnie de Germain, brigade du général Bouquet en garnison à Cholet). Ils font ainsi l'objet d'une demande spécifique de Dupré à l'Administration, pour qu'elle intervienne

auprès du ministre de la Guerre pour qu'ils soient rétablis dans leurs fonctions à l'atelier de gravure. Reconstituer une équipe efficace n'a visiblement pas été simple et a donc pu occasionner des retards supplémentaires.

Un dernier point ne devait pas simplifier les prises de décisions. Il semble qu'à cette date il y ait vacance au niveau de la direction de l'atelier et qu'il faille faire reposer sur les épaules d'une seule et unique personne (le graveur général), toutes les décisions dépendant de la production des monnaies à Paris. L.A. Røetters de Montaleu sera rétabli dans ses fonctions dès l'An 4, puis remplacé par C.P. Desepine à partir de l'An 6.

Une pièce ? Un assignat métallique ?... en tout cas une « première » !

Cette monnaie a, semble-t-il, très peu circulé. La majeure partie de celles que l'on trouve aujourd'hui présentent une usure très faible et plus souvent des taches de corrosion que des marques de circulation, même si des contre-exemples existent.

Cette monnaie était probablement d'une valeur malaisée soit trop importante pour de la petite monnaie, soit trop basse pour de grosses sommes. Elle n'a semble-t-il jamais convenu et a été émise à une période où toute la petite monnaie était encore exprimée en sols et où un volume important de monnaies de cuivre était ainsi en circulation. On pouvait en effet avoir dans sa bourse pour des dépenses quotidiennes, des pièces de cuivre de 3, 6 et 12 deniers, de ½, 1 et 2 sols, ou d'argent de 15 et 30 sols. Cette pièce de 5 DÉCIMES correspondait ainsi à une somme voisine de 10 sols, qui ne correspondait à aucune monnaie existante.

Il s'agit surtout de notre première monnaie exprimée dans le système décimal. Doit-on y voir une des raisons de son insuccès ?... Il faudra attendre le décret du 28 thermidor An



... LA 5 DÉCIMES AN 2

3 (soit pratiquement un an et demi de plus) pour officialiser toute la petite monnaie en « centimes » et « décimes », en même temps qu'étaient prévues les pièces de 1 et 2 Francs, pièces qui ne seront mises en circulation qu'en l'an XI.

Combien ont été faites de ces monnaies ? Mazard (1965) mentionne un courrier du 6 thermidor An 2 dans lequel Dupré fournit un état des carrés, poinçons et matrices détruits pour être remis au commissaire national. Dans ce courrier, il est fait mention de la destruction de 101 carrés des pièces de 5 DÉCIMES. Il s'agissait donc de pouvoir assurer une production importante pour une circulation assez large.

Le 29 ventôse An 2, soit un peu plus de trois mois plus tôt, Dupré mentionnait sa possession, pour la pièce de 5 DÉCIMES, selon l'état détaillé suivant (Dupré, 1793) :

Pour les poinçons

- 11 poinçons de génération dont 7 terminés, 4 ébauchés
- 15 poinçons de couronne dont 10 terminés, 2 tirés seulement et 3 tirés et ébauchés
- 14 poinçons de lettres et grenetis
- 12 matrices de la couronne

9 idem de régénération
2 matrices de lettres.

Pour les carrés, coussinets et viroles

- 70 carrés de génération dont 33 terminés et 37 non terminés
- 63 carrés de couronne dont 41 terminés, 22 non terminés
- 12 paires de coussinets
- 16 viroles.

Les demandes de l'Administration concernant les fournitures exactes relatives à la production de pièces de 5 DÉCIMES étaient donc bien antérieures à la fin de l'an 2 et le règlement qu'en demande Dupré dans le courant de l'An 2 se chiffre déjà à plusieurs dizaines de milliers de livres, 9 000 livres rien que pour les poinçons (Dupré, 1793).

Compte tenu de la date à laquelle Mazard place ce courrier de diffamation des coins (6 thermidor An 2), le chiffre de 101 carrés est donc très certainement relatif à des paires de coins. Les coins qui étaient disponibles, auraient donc permis de frapper entre 1,5 et 2 millions de pièces !!! Compte tenu d'une telle production envisagée, difficile, comme le mentionne Hénin, de considérer ces

pièces comme un essai (réf. N°608 et 609, Hénin, 1826).

Dewamin (1893) mentionne trois versions de l'avvers. Seul l'un d'eux (sous le N°12 Pl. 16) correspond au type. Les deux autres correspondent à des essais uniface dont certains sont aujourd'hui conservés au musée Carnavalet. Différents projets ont en effet été travaillés par Dupré et le musée Carnavalet garde, dans ses réserves, les gravures au crayon pour cette pièce, de la main même de Dupré.

Outre sa position, on notera sur ces croquis, un élément relatif à la valeur faciale (qui a été envisagée à l'avvers comme au revers) : elle est explicitement indiquée... avec une superbe faute d'orthographe.

Mais les libertés avec l'orthographe et les étourderies du genre ne s'arrêtent pas là puisque l'on trouve aussi sur un essai, une absence d'accord : le 'S' de DÉCIMES a été ajouté après avoir fini de graver la ligne directement sur la gravure... tel un écolier qui ne voulait pas laisser une coquille de cette nature sur sa copie.

... LA 5 DÉCIMES AN 2



On peut toutefois se poser la question de cette correction puisque sur un autre exemplaire, avec un « S » ajouté *a posteriori*, c'est la faciale qui a été (pour le moins) brutalement modifiée, laissant à penser



qu'initialement, le projet devait être une faciale de 1 DÉCIME.

Du dessin à la gravure directe : une simplification de la représentation

Entre les croquis au crayon et la taille des poinçons, Dupré s'est heurté à la complexité du dessin à réaliser. La gravure s'est ainsi simplifiée avec la disparition de la végétation (à l'arrière plan) et du vase (à l'arrière du piédestal) et la réduction du nombre de personnes représentées au pied de la statue, modifications que Dupré avait déjà envisagées sur les premiers modèles et poinçons, en témoignent les croquis, les essais et les poinçons qui n'ont pas été détruits et que la Monnaie de Paris autant que le Musée Carnavalet conservent dans leurs réserves.



On pourra noter que le poinçon conservé à la Monnaie de Paris (sous le N°133) diffère de celui conservé au musée Carnavalet (sous le N°CN586), par la présence de la « signature » de son auteur « DUPRE » inscrit à la base du piédestal. Ce poinçon correspond au type définitif.

... LA 5 DÉCIMES AN 2

On trouve, dans les fonds conservés au Musée Carnavalet, différents essais uniface en étain qui illustrent la progression et les choix de gravure faits lors du travail de conception de cette pièce (réf. ND1522, NM1524 et NM1529). On peut noter que si plusieurs projets de gravure existent pour l'avvers, le revers ne nous est parvenu que dans la version que nous connaissons aujourd'hui. Il reprend la structure adoptée pour différentes monnaies déjà en circulation, de la petite monnaie dite « au faisceau », jusqu'à la pièce de 24 livres en or, en passant par l'écu de six livres : un grènetis, la légende, une couronne (chêne ou chêne et olivier) et la faciale au centre. La date se place toutefois dans le champ au centre de la pièce juste sous la valeur faciale.



Des tranches de deux types ?... les deux existent.

Cette monnaie, pour toutes celles et ceux qui en ont déjà observé une de près, connaissent

la tranche inscrite en creux « LIBERTE – EGALITE – INDIVISIBILITE ». Toutefois, Hénin (1826) mentionne l'existence de deux types de tranche. La première est celle que nous connaissons tous. La seconde est lisse, sans aucune inscription.

... LA 5 DÉCIMES AN 2

Cette pièce à tranche lisse existe bel et bien. Impossible de dire, ni combien il en a été fait, ni combien il en reste, mais il m'a été donné d'en avoir une sous les yeux au musée Carnavalet et sa tranche est bien exempte de toute inscription.



Pour vous en apporter la preuve et vous guider un peu... partons de cet essai uniface en étain... la teinte du métal aide un peu plus à la démonstration : Changez DÉCIMES par FRANCS... ça ne vous dit rien ? à quoi fait alors penser ce revers ?...

Sur l'autre face, substituez « la fontaine d'Isis » par le timbre sec de l'assignat de mille livres : un Hercule paré du lion de Némée, tenant sous son bras droit, la Liberté et sous son bras gauche l'Egalité...



... si cette 5 DÉCIMES peut être considérée comme un essai... alors la transformation de cet essai a donné lieu à la naissance de la 5 FRANCS « Union et Force ».

Même module, même masse, même structure... seuls le métal et l'avvers changent. Pour le reste, il y a une filiation certaine qu'il est impossible de nier.

Cette 5 DÉCIMES n'est pas un essai, ni à considérer comme tel. Il existe des essais, datés de l'an 2, qui n'ont pas passé la porte de l'atelier de gravure, frappées seulement à quelques exemplaires, comme les UN CENTIME et 5 CENTIMES (Réf. Hénin N°606 et 607). Les 10 CENTIMES à la massue et au serpent et la 25 CENTIMES (qui servira de base à la 5 CENTIMES petit module) sont datées de l'an

Un essai transformé

Revenons à cette notion d'essai qui propose Hénin et utilisons une métaphore rugbystique pour parler de « transformation d'essai ». En effet, même s'il est difficile de concevoir cette pièce comme un essai en tant que tel, si sa place dans notre monnayage peut/doit être considéré comme tel, alors sa transformation aura été magistrale.



... LA 5 DÉCIMES AN 2

3. Pour mémoire le type définitif de la UN CENTIME ne sera adopté qu'à la toute fin de l'an 3, pour une mise en circulation à partir de l'an 6 et la 5 CENTIMES petit module, qui ne sera mise en circulation qu'en l'an 4. Contrairement à ces pièces dont aucun type définitif n'avait encore été arrêté, la création - tout ce qu'il y a de plus officielle, par décret de la Convention Nationale - de la 5 DÉCIMES prévoyait une mise en circulation et un emploi au quotidien. Il ne serait que justice de lui rendre sa place : la première pièce de notre monnayage

moderne, exprimée dans le système décimal, mise en circulation, et ce en 1793.

Je ne voudrais pas terminer ce propos, sans avoir remercié MM. Desnier (Mdp) et Sarmant (Musée Carnavalet) pour m'avoir permis d'accéder aux fonds conservés dans ces deux établissements.

Xavier Bourbon
ADF628

Sources bibliographiques :

Collections du musée Carnavalet et de la Monnaie de Paris.

RÉVOLUTION (1996) Argus des monnaies françaises de la révolution. 1789-1794. Ed. Les Chevaux Légers, Paris.

FRANC (2011) LE FRANC IX. Les Monnaies. Ed. Les Chevaux Légers, Paris.

Gadoury (2011) Monnaies françaises. 1789-2011. Ed. V. Gadoury, Monaco.

Dupré A. (1793) fond privé. S30-3. Monnaie de Paris, Savigny le Temple.

Hénin M. (1826) Histoire numismatique de la révolution française ou description raisonnée des monnaies, médailles et autres monuments numismatiques relatifs aux affaires de la France.

Dewamin E. (1893) Cent ans de numismatique française, 1789-1889.

Mazard J. (1965) Histoire monétaire et numismatique contemporaine. Vol.1, 1790-1848.

1 La loi du 28 thermidor An 3 (15 août 1795) crée trois monnaies subdivisant le franc : une pièce de cinq centimes (5g en cuivre), une pièce de un décime (10 g en cuivre) et une pièce de deux décimes (20g en cuivre).



FAUX CHINOIS

NOUVELLE RUBRIQUE SUR LE SITE DES FAUX CHINOIS



Le site des faux chinois de monnaies françaises s'enrichit hélas d'une nouvelle rubrique : Les fausses piastres d'Indochine. [Cliquez pour le visiter.](#)

Signalées une première fois en juillet 2006 dans le BN 23 puis en juin 2010, les fausses piastres d'Indochine comptent aujourd'hui huit millésimes.

Elles sont connues, répertoriées et aucune n'est encore dangereuse : les millésimes choisis par les faussaires sont quasi-tous idiots. De 1806 à 1823, nous avons



même découvert l'année 1553 (!). Seul un millésime « correct » de 1889 pourrait s'avérer dangereux mais le revers est un real mexicain.

Si les Chinois s'intéressaient à l'histoire des monnaies, ils auraient vite compris que leurs frappes n'ont aucun sens, la piastre n'ayant vu le jour qu'en 1885. Non, leur principale préoccupation est technologique et cela se ressent sur la qualité de la copie : elle est étonnante.

Mais alors, qu'en sera-t-il lorsqu'ils comprendront l'intérêt d'étudier l'histoire de la monnaie avant de produire un faux.

PS: Si vous possédez un faux chinois quel qu'il soit, n'hésitez pas à m'envoyer son poids par mail. Merci.

Franck CHETAIL

PARFOIS ON RESSENT UN VRAI DÉCOURAGEMENT...

Vue sur le net, cette piastre d'Indochine a un petit défaut, elle est de toute évidence complètement fausse puisqu'elle est datée de 1822.

Nous avons déjà publié [une piastre de 1813 dans le BN023 page 20, cliquez](#), voici une 1822. Comment peut-on être aussi mauvais, tant pour le faussaire que pour le vendeur (professionnel !) ?

Mis à part l'Histoire de l'Indochine, qui indique que la piastre n'apparaît qu'en 1885, et que, restons simples, l'Indochine ne commence d'être colonisée par la France que dans les années 1860, il y a tout de même des livres, ne serait-ce que celui de Jean Lecompte ! Ouvrir ce livre permet de savoir immédiatement qu'il y a un problème ! Bref, parfois, on ressent un vrai découragement face à la naïveté des gens qui diffusent des faux sans se poser la moindre question !

Michel PRIEUR

FAUSSE DÉMOCRATIE

APRÈS SOPA ET PIPA, VOILÀ CISPA...

Le vote du *Cyber Intelligence Sharing and Protection Act* (CISPA) devrait intervenir durant la semaine du 23 avril prochain à la Chambre des représentants des États-Unis.

Ce projet soutenu par de grands acteurs du web, sous motif de lutter contre les menaces informatiques, impose une collaboration active entre les acteurs privés et les autorités américaines. À titre préventif, il autorise ces dernières à accéder à de nombreuses don-



nées détenues par ces entités. La question se pose du coup de savoir quel sera le sort des données personnelles aspirées par des géants comme Facebook...

Pour rappel, la loi SOPA et PIPA avait aussi reçu un grand soutien de la part de la chambre des représentants avant de voir un retournement de situation après la forte protestation du web.

N'hésitez pas à vous mobiliser contre ce projet !

Didier LELUAN

FAUX EUROS

GIUGLIANO CAPITALE ACTUELLE DU FAUX EURO

Un article honorable sur les faux euros est publié dans [Le Bien Public, cliquez pour le lire.](#)

Certes, il y a toujours la même erreur de fond : les faux billets n'ont pas d'importance pour la valeur faciale détournée mais pour la perte de confiance qu'ils induisent sur les vrais.

On trouve aussi une information nouvelle dans cet article : les Chinois auraient fabriqué les faux hologrammes des faux 200 euros. Heureusement, faire de la fausse monnaie de qualité professionnelle correspond toujours à une volonté politique. Nous dirons que la Chine, empêtrée dans ses montagnes de dollars, n'a aucun intérêt à miner aujourd'hui la confiance dans l'euro !

Michel PRIEUR



ROME 31 ARRIVE !

Près de trois mille trois cents monnaies romaines entre les débuts de la République et la fin de l'Empire, c'est ce que vous allez découvrir dans ROME 31 qui paraîtra à la fin du mois de mai ! C'est l'un des plus gros catalogues ROME que nous ayons réalisé !

Dans ce catalogue, outre la sélection générale de 3.146 monnaies des débuts de la République avec des monnaies anonymes (drachme et sextans) frappés entre 225 et

215 avant J.-C. et Léon I^{er} (457-474) avec un solidus, dont les prix sont compris entre 10 et 5.800€, vous pourrez découvrir deux petits thèmes.

Le premier, en tête de catalogue, comprend une sélection de 115 antoniniens du trésor de Rocquencourt (Oise) de Gordien III à Postume. Ce trésor est bien connu des scientifiques car il a été intégralement publié en 1986 dans le volume VIII de Trésors Monétaires sous la plume de Dominique Hollard,

conservateur au Cabinet des médailles de la BnF et de notre ami Pierre Gendre.

Le second, en fin de catalogue, contient la sélection de 23 solidi d'une petite trouvaille qui en contenait une quarantaine et qui a été inventée au début des années 60 dans la péninsule arabique, sans plus de précision et composé de monnaies en or de la fin du règne de Constance II (337-361) à celui de Jovien (363-364).

Dans ce catalogue, nous pouvons noter plusieurs faits remarquables qui vont à l'encontre des idées convenues :

Plus de 10% des monnaies de la sélection générale ont un prix de vente inférieur ou égal à 50€. Qui a dit que les monnaies romaines étaient chères ?

Plus de 75% des monnaies de cette même sélection ont un prix de vente inférieur ou égal à 150€ ce qui tend à confirmer encore une fois que les monnaies romaines c'est bon marché, même si des records de prix ont été enregistrés ces derniers temps lors d'événements inter-



3500 ROMAINES !

nationaux. Même message : il est possible de réunir une collection de deux mille monnaies rares et intéressantes, vieilles de deux mille ans, toutes différentes, pour un prix unitaire incroyablement faible.

Comparons, pour se faire mal, avec la 2€ « Grace Kelly », qui se vend actuellement 1200 euro, frappée à 20.000 exemplaires, moche au possible avec son coin de portrait récupéré, et sa portée historique plus que discutable... Pour ce prix vous pouvez avoir trente monnaies romaines dans ROME 31. Incroyable, non ?

Plus de 800 monnaies présentent un « pedigree », c'est à dire l'indication de provenance, si importante pour les monnaies antiques, soit près du quart du catalogue !

Il faut remarquer que dans cette sélection, nous avons la chance de vous proposer un choix très intéressant de monnaies provenant de la collection du Baron L. Chaurand de Lyon.

Ce collectionneur bien connu s'était focalisé sur l'étude et la conservation du monnayage lyonnais. Il avait en particulier ouvert sa collection au Docteur Pierre Bastien lors de la rédaction de ses ouvrages consacrés



au monnaies de Lyon, qui restent trente ans après .

Nous vous proposons pour la première fois dans ROME 31, un important ensemble de monnaies d'or, 42 au total. Ce nombre peut sembler faible au regard du nombre total de monnaies proposées, mais reste le plus important jamais présenté dans un catalogue ROME.

La moitié des monnaies de ROME 31 sont nouvelles et n'avaient jamais été proposées

à la vente, ce qui constitue un record pour la série ROME.

ROME 31 sera notre dernier catalogue avant les grandes vacances, alors n'hésitez pas à l'emporter dans vos bagages cet été, mais attention, c'est une vente à prix marqués, alors premier arrivé, premier servi ! Bonne lecture et bons achats.

Nicolas PARISOT
et Laurent SCHMITT

MONNAIES 53...

MONNAIES 53 avec près de 53% de monnaies vendues en première phase constituerait un très bon résultat pour ceux qui briguent nos suffrages pour le deuxième tour de l'élection présidentielle !

Cette vente proposait 695 lots de monnaies antiques (grecques, romaines, provinciales, byzantines, gauloises et mérovingiennes). Nous avons reçu 313 bordereaux avec un total pour les offres de 567.436€. Le total des offres les plus hautes est de 266.403€ et le total des prix réalisés en première phase s'élève à 193.213€ avec 361 lots vendus.

Globalement, ce résultat n'est pas mauvais. Si nous détaillons par secteur, 65% (122/189) des monnaies grecques et des monnaies byzantines (12/17), 62% des monnaies gauloises (39/63) et 48% des monnaies romaines (216/412) ont trouvé preneur en première phase. Seul le chiffre des monnaies mérovingiennes n'est pas représentatif. Il y avait quatorze monnaies et seulement deux ont été vendues en première phase.

Le record de quatorze offres concerne le n°563, nummus de Rome pour l'atelier de Lyon qui se vend à 350€ sur une estimation de 195/350€. Le n°248, denier de Tibère a reçu treize offres et s'enlève à 320€ sur un maximum à 330€ et une estimation de 175/280€. Le denier de Juba II à l'éléphant

(n°165) part à 1029€ sur un maximum à 2010€ avec douze offres.

En revanche le n°142, tétradrachme d'Eucratide I^{er} est adjudgé au prix de départ 1500€ sur une offre maximum à 4555€ comme le n°247, aureus de Tibère qui se vend lui aussi au prix de départ à 2800€ sur une offre maximum à 4350€.

La tendance générale pour les monnaies grecques est plutôt bonne. En particulier la série carthaginoise et numide a rencontré un grand succès. Le denier de Juba I^{er} (n°162) part à 785€ avec huit offres et un maximum à 999€ sur une estimation de 450/750€. Le denier de Juba II, n°167 se vend quant à lui 750€ avec huit offres sur une estimation de 225/380€. Un autre denier de Juba II, n°175 est parti à 1300€ avec huit offres aussi sur une estimation de 420/750€. Le statère d'or attribué à Démétrius Poliorcète, n°51 se vend 2800€ avec une estimation de 1800/2800. L'hexadrachme de Mithridate VI le Grand est attribué à 8303€ sur une offre maximum à 8600€. L'octodrachme de Ptolémée VI part à 8477€ sur une offre maximum à 13252€.

Les monnaies romaines ont toujours un peu de mal à trouver leur vitesse de croisière. La République romaine après les 450 numéros de MONNAIES 52 en février 2012 s'essouffle un peu bien que le denier de la

UN RÉSULTAT DE SECOND TOUR !

gens Quinctia, n°216 parte à 415€ avec huit offres sur une estimation de 195/380€ ou le numéro 235 de Faustus Cornelius, le fils de Sylla qui se vend à 830€ avec quatre offres sur un maximum à 1430€ et une estimation de 650/950€. L'aureus de Vespasien, n°257 se vend 4192€ avec deux offres. L'aureus d'Hadrien avec six offres atteint 3200€ avec un maximum 3230€. Le dupondius de Faustine mère, n°330 se vend 1251€ sur une offre maximum à 2442€. Le sesterce de sa fille divinisée, n°344 avec neuf offres part à 3050€ sur une estimation de 1500/2800€. Dans **MONNAIES 53**, nous présentons une très belle sélection de bronzes romains qui n'a pas forcément trouvé son public. Les deux deniers de Clodius Albinus, n°360 et 361 se vendent respectivement 580€ et 830€. Le sesterce de Macrin est vendu à 1115€ à 1380€ avec quatre offres. Plus généralement, le monnayage du III^e siècle connaît toujours des difficultés bien que certaines monnaies comme l'antoninien d'Aurélien, n°457 qui se vend 392€ sur une offre maximum à 787€ avec dix offres et une estimation de 175/350€. L'aurelianus de Séverine n°468 se vend 655€ sur une offre maximum à 2300€ et une estimation de 250/500€. Le IV^e siècle semble connaître une renaissance et les monnaies à partir de Constantin connaissent un succès mérité. Le solidus de Constance Galle, n°580 part à 4480€ avec six offres sur un maximum à 4875€. Les solidi sont toujours bien orientés et le monnayage de la fin de l'Empire est demandé.

Le choix de monnaies byzantines ne permet pas de tirer de conséquences et d'analyses. Le solidus léger de Constans II, n°613 se vend 855€ sur une offre maximum à 1050€ et le solidus de Constantin VII avec cinq offres se vend 912€.

Le nombre de monnaies gauloises proposées était moins fourni que d'habitude. Là aussi, nous notons un petit essoufflement. Mais depuis maintenant un peu plus d'un an, nous avons aussi les catalogues CELTIC. Si de nombreux lots partent au prix de départ, nous avons aussi cinq offres sur le n°652, denier Solima des Leuques qui s'envole à 366€ sur un maximum à 720€ sur une estimation à 200/300€ ou bien encore la drachme de Marseille n°628 qui part à 242€ avec quatre offres

Dans **MONNAIES 53**, le 26 avril 2012, il restait 325 lots disponibles au prix de départ. Vous savez donc ce qu'il vous reste à faire. Attention, vous n'avez que jusqu'au 17 mai 2012 inclus pour vous faire plaisir. Mais attention, ne tardez pas trop, le samedi 28 avril, il ne reste déjà plus que 285 numéros disponibles !

Laurent SCHMITT



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ELLE FAIT PILE ET FACE SUR SON VENTRE !

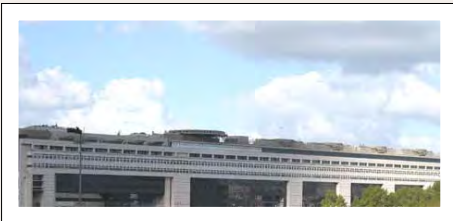


C'est un record Guinness enregistré de souplesse des abdominaux !



Cliquez pour voir son extraordinaire souplesse et bon courage pour l'imiter !

LES FISCS RENDENT-ILS CETTE PLANÈTE INVIVABLE ?



Horrible histoire sur la presse.ca, d'un sexagénaire canadien et philatéliste depuis 45 ans qui revend sa collection sur e-bay et que le fisc veut taxer comme une entreprise, [cliquez pour lire](#).

Michel PRIEUR

LE SOMMET DES BRICS VA FAIRE TRÈS MAL AU DOLLAR



Et beaucoup de bien aux métaux précieux...

Ne manquez pas l'article de Radio Chine Internationale, en français, sur le soutien de l'Afrique du Sud à l'arrivée du Yuan comme monnaie internationale convertible... [cliquez !](#)

Michel PRIEUR

ARTICLE DE DIE WELT REPRIS DANS COURRIER INTERNATIONAL



Cliquez : [Laissons donc travailler les chasseurs de trésors.](#)

CHRISTOPHE BEAUX PARLE



Remarquable entrevue des Echos avec Christophe Beaux, président de la Monnaie de Paris, plus qu'intéressant pour ceux qui sont concernés par cette période, [cliquez](#).

Michel PRIEUR

CHACUN SES PRIORITÉS

La Monnaie de Paris vient de publier un communiqué triomphant, [cliquez pour le lire](#), d'où il ressort que l'entreprise vient de verser pour cette année un total de 46 millions d'euros à l'État.

Voilà qui est fort bien. Nous y entendons aussi beaucoup parler de Culture... qui semble être incarnée par Christian Lacroix, Guy Savoy, Andy Warhol ou Chiara Parisi...

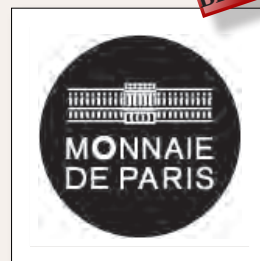
Je n'ai rien contre ces gens qui sont certainement très intéressants et très culturels mais *quid* de la Culture qui porte les noms de Warin, Briot, Dupré, Barre et de tous ceux qui ont fait de la Monnaie de Paris ce qu'elle est ?

Rien. Il n'y a pas un centime pour préserver les Archives, qui ont été données au Ministère à Savigny le Temple, pas un centime

pour diffuser les images des cent mille coins monétaires, enterrés dans le sous-marin à Pessac, pas un centime pour la numérisation des collections monétaires puisque l'appel d'offres exige explicitement que celui qui se verra accorder le contrat de numérisation prendra en charge la recherche des subventions pour se payer lui-même.

Tout cela se passe de commentaires mais rappelle la formule bien connue « Peuples sans mémoire, peuples sans avenir ».

Michel PRIEUR



Comprendre le monde

Souvent, les collectionneurs ou ceux qui s'intéressent aux métaux précieux sont avides de schémas explicatifs pour comprendre le monde dans lequel ils vivent.

Celui-ci nous submerge d'informations sans que nous disposions des clés d'organisation, de validation et de compréhension adaptées à cette masse d'informations.

Nos visiteurs nous demandent souvent des concepts permettant de comprendre ce qui se passe dans une perspective historique : en effet, comment décider sans comprendre, si l'on va utiliser ses économies pour acheter des mon-

naies mérovingiennes, des pièces d'argent ou de la Dette grecque ? Ou encore faut-il s'endetter à taux fixe pour acheter de l'immobilier comme je le répète depuis deux ans ?

L'entrevue réalisée avec l'auteur de Gouverner par le Chaos, [cliquez pour voir le livre](#), est l'un des meilleurs textes d'interprétation du monde moderne qu'il m'ait été donné de lire, [cliquez pour accéder au texte](#).

Certes, le texte est long, il n'est pas très facile de lecture bien que très clair, mais le monde dans lequel nous vivons n'est pas simple non plus !

Michel PRIEUR



DES NUMISMATES QUI FONT LEUR TRAVAIL !



Si la définition de l'étude de l'Histoire est de connaître le passé pour comprendre le présent et prévoir l'avenir, il est clair que, durant une crise monétaire et financière telle que celle de la Dette, la place des numismates est en première ligne.

Ils y sont pourtant rares et c'est tout l'intérêt d'en écouter deux dans les extraits du film la Dette

<http://ladettefilm.blogspot.fr/>

<http://ladettefilm.blogspot.fr/p/bande-annonce.html>

Ce film « hors système » cherche à se financer pour être diffusé.

Des spécialistes d'horizons différents tentent d'expliquer la crise de la dette contemporaine, sous différents angles.

Voici, par exemple, un extrait pour « éclairage historique »

<http://www.youtube.com/watch?v=Lob5Os32keA&feature=youtu.be>

Bonne découverte !

Michel PRIEUR



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

UNE CHAMBRE FUNÉRAIRE EN BLOC

Passionnant article dans [Pour la Science](#), cliquez, sur un non moins passionnant événement :

La gestion intelligente des médias par deux archéologues allemands a permis de faire débloquenter des fonds gouvernementaux suffisants pour transporter en laboratoire, la totalité d'une chambre funéraire celtique, extraite en bloc. Elle a donc pu être épluchée millimètre par millimètre au lieu d'être fouillée : évidemment des résultats en



proportion tant pour la précision que pour la pluri-disciplinarité que pour l'exhaustivité.

Nous sommes dans une société du spectacle et les fonds publics n'arrivent plus par la grâce de quelque ministre éclairé mais par la manifestation rendue tangible de l'intérêt du grand public.

A quand un cours de gestion médiatique dans les universités ?

Michel PRIEUR

VISION D'HORREUR

C'est un lingot d'or fourré au tungstène. 40% de l'or a disparu dans la poche du truqueur. Celui-ci a pris un lingot META-LOR authentique, a percé des trous dans la tranche sur toute la longueur du lingot et les a remplies avec des cylindres de tungstène. Ce métal a le même poids



volumique que l'or, à 19,3, [cliquez pour voir sa fiche dans wikipedia](#). Il a ensuite maquillé la tranche avec art.

Le site où nous avons trouvé cette information, silvers doctors, [cliquez pour aller voir l'article d'origine](#), ne semble pas connaître la technique que nous utilisons à cgb.fr pour vérifier qu'un lingot n'est pas fourré : le faire sonner. S'il est massif, il produit un merveilleux son cristallin truffé d'harmoniques, s'il ne l'est pas, il sonne TOC mat.

Michel PRIEUR

FAITES-VOUS L'ŒIL !

Google lance [googleartproject](#), cliquez pour accéder, avec un choix exceptionnel d'œuvres des plus grands musées, voire hors musées puisque l'on y trouve aussi des peintures rupestres préhistoriques ! Passer du temps à regarder ce musée virtuel, dont les photos sont d'une qualité remarquable, est une bonne manière de se former l'œil.

Michel PRIEUR



NE CONFONDONS PAS MONNAYEURS ET BARRIERS

En des temps anciens où les monnaies étaient frappées sur des balanciers, il existait deux types d'ouvriers dans les Monnaies, nous rappelle Philippe Thérêt, le terme monnayeur est réservé à ceux qui manipulent les flans sous le balancier ou le

mouton et celui de barriers à ceux qui font les efforts physiques pour actionner balancier ou mouton.

Michel PRIEUR



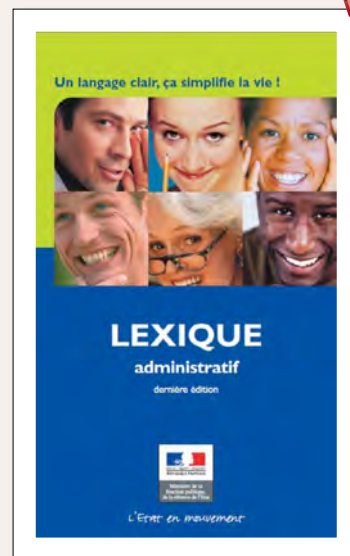
COURS AU COLLÈGE DE FRANCE

Monnaies, Banques et Crédit, les fondamentaux par Roger Guesnerie, [cliquez pour l'enregistrement sur le site du Collège de France](#). Je n'ai pas eu le temps de terminer l'audition, la conférence dure une heure. Si un lecteur du blog veut faire un article sur cette conférence... nous sommes preneurs !



Michel PRIEUR

LEXIQUE ADMINISTRATIF



Nous sommes tous amenés à être confrontés à des documents administratifs : l'Administration vient de publier la nouvelle édition de son lexique, fort utile en pratique, [nous l'avons mis en ligne, cliquez pour le télécharger](#).

Michel PRIEUR

AVEZ-VOUS VU CETTE MONNAIE ?



Nous en avons parlé et raconté l'histoire dans le [BN095](#), [page 22](#), [cliquez pour relire](#), mais elle n'a manifestement pas été retrouvée : Heritage sort les grands moyens et offre une prime de 100.000 \$ (76.000 euros) à qui la leur retrouvera ! La numismatique US, c'est un autre monde !

Michel PRIEUR

COMPTE-RENDU DE TONY ABRAMSON

Cliquez pour le lire le pdf - en anglais - des commentaires sur le [International Symposium in Early Medieval Coinage](#) et les appels à contributions pour 2013 et 2014.

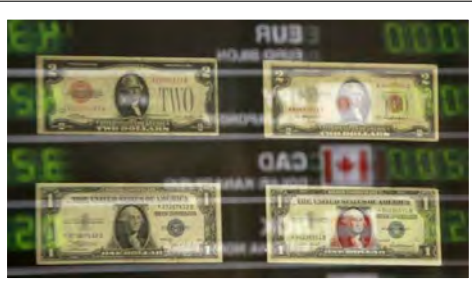
Notez la blague inintelligible sauf pour des Mérovingiens anglophones, la légende PECOMANIACO lue EGOMANIAC...

Michel PRIEUR

ÉCONOMIE

CAMPAGNE DE PRESSE CONTRE PIÈCES, CHÈQUES ET BILLETS

On voit apparaître depuis peu des éléments d'une campagne de presse visant à la disparition complète de l'argent liquide, pièces et billets.



Un bon exemple est, anglophones seulement, cet article de businessinsider sur la [Suède qui essaye d'en prendre le chemin](#), cliquez.

On en voit un autre sur Slate, cliquez pour le lire, qui tente l'assimilation argent liquide = fraude et crime, tout à fait dans la ligne bien connue de la lutte contre l'internet libre, internet libre = nazis et pédophiles.

Bien évidemment la suppression de l'argent liquide est le cheval de Troie que les gouvernants veulent utiliser contre la première des libertés : faire

ce que l'on veut sans surveillance et contrôle avec le produit de son travail.

Nous allons suivre le développement de cette campagne qui, si elle prenait de l'ampleur, serait un signal de sauve-qui-peut immédiat vers les biens réels.

Michel PRIEUR

L'AVENIR DE LA ZONE EURO

Intéressant article dans Le Point avec une [entrevue d'un économiste allemand spécialiste de l'Europe, Markus Kerber, cliquez pour lire.](#)

Michel PRIEUR

MARCHANDE DE MOUCHOIRS ET DE MONNAIE

L'Afrique nous a déjà fait part de ses problèmes de petite monnaie : un faible niveau de vie requiert de petites pièces mais des budgets serrés ne permettent pas aux Ministères des Finances d'en fabriquer suffisamment : elles coûtent plus cher à fabriquer que leur valeur faciale.



Les Africains sont pragmatiques et @bidj@n.net nous le raconte, cliquez pour lire les aventures de la petite monnaie !

Michel PRIEUR

LE YUAN BIENTÔT CONVERTIBLE ?

Important article de synthèse sur [atlantico.fr](#), cliquez pour le lire, à propos de la politique chinoise qui vise à sortir, maintenant que c'est possible et souhaitable, de la pratique communiste (ne pas oublier que c'est un pays communiste !) de la devise nationale non convertible et au cours fixé par le gouvernement.

ne serait-ce que par le renchérissement en proportion de l'essence et du fuel, s'inquiéterait et se tournerait plus qu'aujourd'hui vers les métaux précieux.

Tous les clous enfoncés dans le cercueil du dollar sont ceux qui construisent le trempin des métaux précieux !

Michel PRIEUR



Le 500 lave plus blanc dit La Vanguardia

Article désespérant mais à lire, cliquez, sur les vertus internationales du billet de 500 euros.

Faudra-t-il donc sous prétexte que des fâcheux l'utilisent, le supprimer voire dans la même avancée limiter les billets en circulation aux 5 ou 10 euros ?

J'en profite pour vous raconter un vieux souvenir, écœurant, qui me rappelle mon âge canonique : en 1981, lorsque les Socialistes prirent le pouvoir, un billet de 1000 francs, inflation oblige, était dans les tuyaux. La Banque de France fait son métier, prévoyait, et question inflation, les gouvernements lui en ont fait voir de toutes les couleurs depuis sa création. Donc elle prévoit.

Le responsable, aujourd'hui depuis longtemps à la retraite, interroge en 1981 le nouveau Ministre socialiste : « Monsieur le Ministre, que devons-nous faire concernant le billet de mille francs ?

Ah non ! Pas question ! Les valises pour passer en Suisse seraient deux fois plus petites ! »

Et voilà pourquoi nous n'avons jamais eu le Mille Francs *Sourire de l'Ange de Reims*... un billet pourtant de toute beauté ;-(

Mais ne vous inquiétez pas, l'inflation s'est vengée, comme prévu, ce n'est pas un billet de Mille Francs que nous avons eu, c'est un billet de Trois Mille Deux Cent Soixante Dix-Neuf Francs et 78 cents !!!

Notons par ailleurs que cet article défend l'idée que l'argent liquide ne sert qu'aux trafiquants et fraudeurs en oubliant qu'il défend la liberté du citoyen.

Nous sommes encore dans la campagne de presse qui veut supprimer l'argent liquide pour que nous soyons encore mieux contrôlés ! Surveillez !

Michel PRIEUR



ÉCONOMIE

LA CHINE EMPILE L'OR

Article provocateur mais réaliste sur Atlantico : la Chine fait un hold-up sur l'or pour consolider la confiance dans le yuan, [cliquez pour le lire](#).

Dommage qu'en France le fichage des acheteurs (alors qu'en Chine communiste, on peut acheter de l'or en espèces sans donner son identité !!) nous pousse à en déconseiller l'achat, de crainte de confiscation par l'État ! Nous conseillons l'argent, autre métal monétaire que les Chinois adorent et dont le cours

devrait bien se porter à l'avenir - sans risque de confiscation, trop compliquée.

Michel PRIEUR



Lisez... <http://www.monfinancier.com/finances/journal-de-monfinancier-c1/edito-r2/une-arme-fatale-contre-la-dette-francaise-9187.html>.



Et gardons cette information à l'esprit pendant le mois à venir !

Notons sur le même sujet la libre opinion du député EELV Pascal Canfin <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20120412trib000693231/comment-bercy-facilite-la-speculation-sur-la-dette-francaise.html> sur le site du journal La Tribune.

Notons pour conclure dans [Les Échos](#), [cliquez](#), la réponse de l'Autorité des

L'EUROPE JOUE LE RÔLE DE VILLERET...

Cette citation est extraite d'un excellent article à méditer car chacun se souvient du fameux rôle de Jacques Villeret dans un célèbre dîner.



Là, [cet article de MEDIA-PART](#), [cliquez pour le lire](#), parle de la politique économique chinoise et de Sun-Tzu et je crains que l'analyse soit exacte.

Michel PRIEUR

Étrange coïncidence, article de Marc Fiorentino

Marchés Financiers qui déplore un timing malheureux (c'est le moins que l'on puisse dire si l'on a bon esprit, c'est au contraire, si l'on a mauvais esprit, un timing parfait pour réaliser une fabuleuse spéculation si François Hollande est élu !)



Michel PRIEUR

EN 2012, LE PANDA PREND DU POIDS

Le Panda n'est pas seulement un sympathique ursidé noir et blanc vivant en Chine. Le Panda est aussi devenu la monnaie en métal précieux emblématique de la République Populaire de Chine. Les premières frappes en or et en argent datent de 1983 et n'ont cessé de croître d'année en année.



Le vertige de l'or

Les prévisions de frappe pour 2012 donnent le tournis (voir tableau ci-dessous). Certes, il s'agit de monnaies principalement destinées au marché chinois et à la diaspora chinoise mais quand on fait le total, les calculatrices s'affolent : plus de 37 tonnes d'or utilisées.

Année du dragon oblige, 2.568 kg d'or seront aussi utilisés pour frapper des monnaies à l'effigie du très aimé animal mythologique.

L'argent n'est pas en reste

Pour ce qui est des monnaies en argent, 2011 a été une année exceptionnelle avec par exemple pour les monnaies de 10 Yuan (une once d'argent troy) une prévision de frappe

de 3.000.000 d'exemplaires et une fabrication finale de six millions de monnaies, soit plus de 186 tonnes ! Nous sommes bien loin des 10.000 unités frappées en 1983. (Pour info, le programme 2012 pour les frappes argent est le suivant : 1 kg argent - 300 Yuan, frappe de 20.000, 5 onces d'argent - 50 Yuan, frappe de 50.000 et une once d'argent, 10 Yuan, frappe de 8.000.000).

Un autre monde

Comme vous l'avez bien compris, nous sommes à des années-lumière de ce qui se passe en Chine. Je l'avais bien perçu lors d'une de mes précédentes visites au World Money Fair de Berlin. Déjà, entre deux présentations assez pompeuses au Media Forum, la société chinoise en charge des frappes en métal précieux avait déjà annoncé des chiffres de frappe assez stupéfiants.

Depuis, on assiste à une véritable inflation des fabrications et surtout de la demande reléguant les instituts monétaires occidentaux au rang de modestes échoppes. C'est un autre monde.

Laurent COMPAROT

Valeur Faciale	Poids Unitaire (g)	Quantité	Poids cumulé (g)	Poids cumulé (kg)
10000 Yuan	1000	500	500000,00	500,00
2000 Yuan (5 oz)	155,51	5000	777550,00	777,55
500 Yuan (1 oz)	31,1	600000	18660000,00	18660,00
200 Yuan (½ oz)	15,55	600000	9330000,00	9330,00
100 Yuan (¼ oz)	7,77	600000	4662000,00	4662,00
50 Yuan (1/10 oz)	3,11	800000	2488000,00	2488,00
20 Yuan (1/20 oz)	1,55	800000	1240000,00	1240,00
				37657,55

MONNAIES DU MONDE

QUAND LA ROYAL MINT RÉACTUALISE SES MONNAIES

Difficile tâche que celle de la Royal Mint, l'institut de frappe du Royaume-Uni, pour moderniser ses types monétaires courants avec contrainte : moderniser sans sortir du cadre conventionnel des monnaies britanniques. Solidement ancré dans des standards installés depuis la décimalisation de 1960, une modernisation se devait aussi respecter l'effigie d'une souveraine régnant depuis plus de 50 ans. Le portrait des avers fut réactualisé en 1998 grâce à Ian Rank-Broadley qui remporta le concours monétaire en 1997.



C'est en 2008 que la Royal Mint s'attaque au revers et à l'issue d'un nouveau concours choisit le travail d'un jeune designer de 26 ans, Matthew Dent.

Ce dernier a l'idée d'utiliser un élément d'héraldique classique, en l'occurrence le blason royal qu'il répartit sur six monnaies (1, 2, 5, 10, 20 et 50 Pence) à la façon d'un puzzle, blason qui est intégralement repris dans son intégralité sur le revers de la monnaie de 1 Livre.

Une façon fort ingénieuse d'allier tradition et innovation !

Laurent COMPAROT

cyber monnaies

UNE PETITE PIÈCE ROUGE VA DISPARAÎTRE

Non, ce n'est pas le centime d'euro qui passe à la trappe, ce n'est pas non plus le cent américain qui disparaît, c'est le cent de dollar canadien, connu au Québec comme le « sou noir », qui va doucement disparaître.

Il ne sera pas rap-pelé ni dé-monétisé mais ne sera plus produit, sauf probablement en quantités numismatiques, comme en France les centimes à l'épi, hors circulation en pratique dès 1980 qui ne furent plus ensuite fabriqués que pour les collectionneurs.



Michel PRIEUR

PREMIER BILLET DRAGHI TROUVÉ !

Guy SOHIER sur son site eurobillet nous informe que le premier billet signé par le nouveau gouverneur de la BCE, l'ex responsable de la banque Goldman-Sachs, Mario DRAGHI, a été trouvé en circulation. Il s'agit d'un billet allemand (lettre pays X) du tirage P16.

Il a été trouvé dans la circulation par un contact direct de Guy. L'information est donc sûre. Il y en aura certainement beaucoup d'autres mais il est impressionnant de constater que la collection d'euro-billets est toujours largement en retrait puisque personne à la BCE n'a jugé utile de faire savoir que les Draghi étaient de sortie !



Michel PRIEUR

LES MONNAIES VIRTUELLES RECONNUES EN CORÉE

Passionnant article dans *jeuxonline* sur le fisc coréen qui taxe la vente de monnaie virtuelle d'un jeu MMORPG, (jeux de rôle en ligne massivement multijoueurs), [cliquez pour le lire](#).



Certes, la reconnaissance par le fisc n'est que de l'aspect marchandise de cette monnaie mais c'est la même situation que celle d'un changeur qui serait taxé sur ses profits avec des monnaies réelles.

Michel PRIEUR

DÉFI CYBERMONNAIE

La Monnaie du Canada lance un grand concours pour tous les développeurs pour la création d'applications de paiement électronique, fondées sur la devise numérique Cybermonnaie, qui seront utilisées par les téléphones et les appareils mobiles. [À suivre, cliquez pour les détails !](#)



Michel PRIEUR

MONNAIES LOCALES

MONNAIES LOCALES : LA RÉUNION SUIVIT TOULOUSE !

État des lieux dans *La Dépêche*, [cliquez pour le lire](#), sur le Sol violette de Toulouse dont le développement dépasse largement les espoirs de ses initiateurs. Lisez et pensez à votre ville, à votre quartier : pourquoi l'argent que vous y dépensez n'y resterait-il pas à circuler au lieu d'être aspiré par les banques direction la Bourse ?



Michel PRIEUR

UNE MONNAIE LOCALE POUR CONCARNEAU

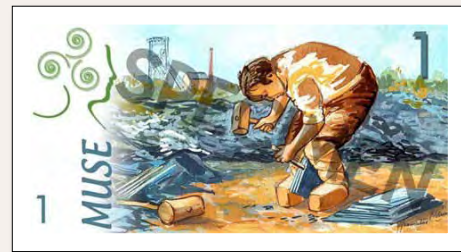
Un article de Ouest-France nous annonce la création prochaine d'une monnaie locale à Concarneau, [cliquez](#), qui s'appellera la sardine, idée logique pour un port de pêche !



Michel PRIEUR

MUSE CIRCULE !

Nous apprenons par [un article de Ouest-France](#), [cliquez pour le lire](#), la mise en circulation à partir du 16 avril de la monnaie locale angevine, la Muse. Longue vie et grand développement à cette Muse !



Michel PRIEUR

PAPIER-MONNAIE 22

LES RÉSULTATS

PAPIER-MONNAIE 22 avait la particularité de proposer à la fois des raretés très importantes dans à peu près tous les domaines mais aussi une large sélection de billets de moyenne rareté en qualité standard.

Le résultat est cohérent par rapport aux évolutions du marché actuel : les raretés importantes sont très demandées, les belles qualités sur des billets communs sont toujours recherchées, en revanche les états moyens même pour des billets assez intéressants ont du mal à déclencher l'envie des amateurs.

Avec 251 bordereaux et un total de plus de 214000 euros, la vente est une réussite mais le pourcentage de vente (60%) légèrement inférieur aux précédents montre que certaines catégories sont moins recherchées que d'autres.

Les records :

Avec un prix réalisé de 11 111 euros, le 20F type 1871 en état pr.NEUF montre à quel point ce type de qualité provoque l'envie des amateurs, ils étaient sept à tenter d'obtenir cet exemplaire d'exception.

Sept offres aussi pour le 5000F Flameng en très bel état -et surtout non « amélioré»- et un excellent prix réalisé de 7200 euros.

Le nombre d'offres est aussi une donnée importante : les quinze demandes pour le 100F Jeune Paysan A.1 et les douze pour le A.1 du Delacroix montrent que cette spécialisation est partagée par de nombreux amateurs. Plus remarquable, les treize offres sur la paire de faux 100 F.Cézanne ou les onze offres sur le Specimen du 10000 Francs surchargé.



Sept offres et 11 111 euros (soit 12 465 euros avec les frais) un beau record pour un billet exceptionnel



Résultats complets sur <http://vso.numishop.eu>

**EN MAI 2012
BILLETS 63 : Des Îles...**

LES VENTES PAR CATÉGORIES

	lots proposés	lots vendus	% de vente
BANQUE DE LAW	14	7	50%
ASSIGNATS	54	33	61%
BANQUE DE FRANCE XIX ^e	13	10	77%
BANQUE DE FRANCE XX ^e	863	514	60%
SPECIMENS / ÉPREUVES	17	16	94%
FAUX	16	15	94%
PETITS NUMÉROS	14	13	93%
INVENTAIRE	68	49	72%
FAUTÉS	21	16	76%
SPL et NEUF	435	284	65%
prix de départ >90 (100 euros net)	483	312	65%

Ce tableau récapitulatif permet d’avoir une vision résumée très claire de ce qu’est le marché actuel du billet.

Toutes les spécialisations sont activement recherchées, qu’elles soient dans une gamme de prix élevée (Spécimens, petits numéros) ou plus faible (faux, certains fautés).

Les qualités SPL et NEUF ont toujours la préférence même si les prix augmentent.

La tendance est donc comme toujours à la prime à la rareté et à la qualité, cette tendance s’intensifie et les écarts augmentent entre le billet commun en TTB et le même en NEUF ou avec une particularité recherchée.

Sur bon nombre d’émissions nous ne savons presque rien des quantités restantes, des dates ou des alphabets les plus rares, des variantes ou des fautés. C’est maintenant, dès aujourd’hui, tant qu’il reste des lacunes, tant que les billets moyens sont accessibles, tant que les raretés sont disponibles ; c’est maintenant qu’il faut apprendre, chercher et réunir les fleurons de demain. Ne subissez pas, devancez les changements de cotes, les spécialités prisées, prévoyez les évolutions et quand vous connaissez l’importance d’une rareté, ne ratez jamais l’occasion de l’obtenir.



n°78 Dernier billet du XIX^e encore disponible
seulement 48h après les résultats !

Les deux 25 Francs n’ont pas séduit les amateurs dans la première phase, pourtant très rares et de belle qualité, certains ont probablement été bloqués par les tampons de la Banque, d’autres par un prix de départ certes assez important mais parfaitement justifié. Dès la publications des résultats, le numéro 77 a trouvé preneur, comme l’autre XIX^e resté invendu, le numéro 72.

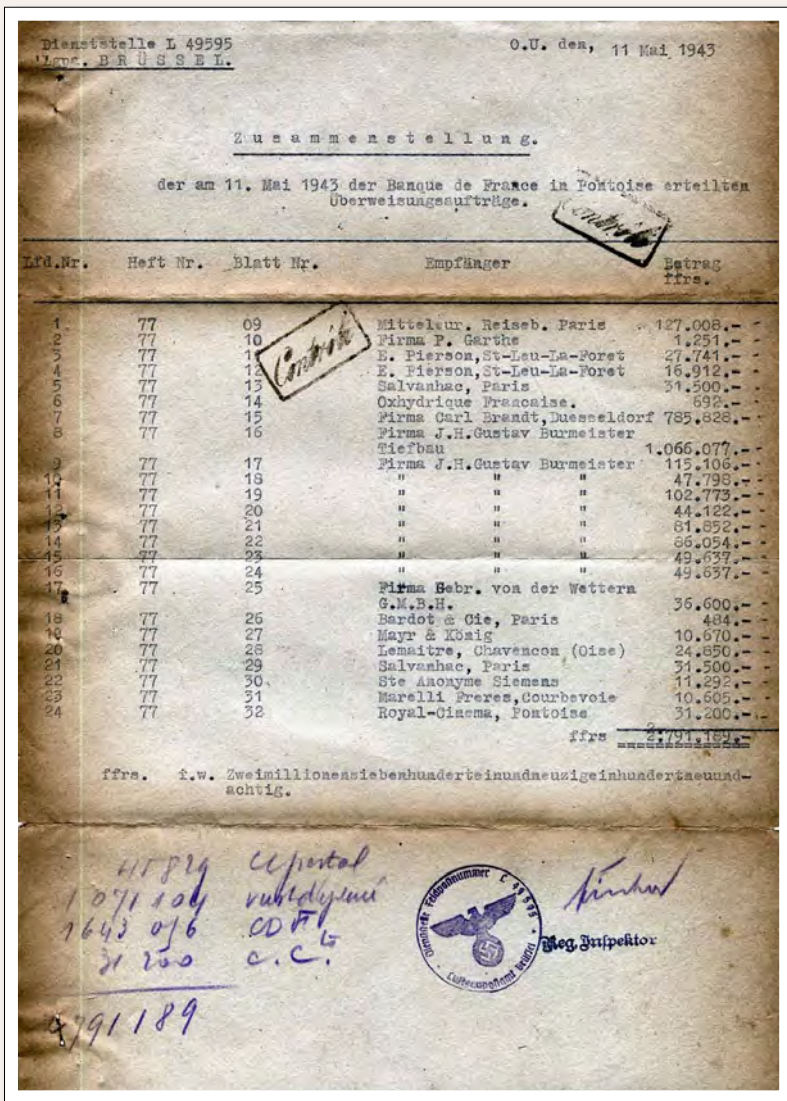
Finalement le résultat des XIX^e est excellent et présage d’un bel avenir.

Une erreur, l’assignat n°24 était en fait un faux, de qualité exceptionnelle et référencé par Lafaurie comme faux de type 2, nous l’avons retiré de la vente. Il sera sans doute proposé prochainement, avec une description conforme.

Les invendus sont disponibles jusqu’au 8 mai !

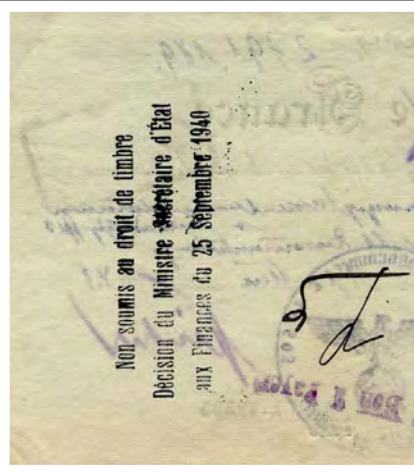
EN OCTOBRE 2012
PAPIER-MONNAIE 23 : Banque de France

DE NOUVEAUX DOCUMENTS



Après le BN102, des amis nous ont transmis des photos de documents de la même famille. C'est toujours ce fameux service qui passe les commandes et qui règle, mais nous avons là, en sus, la décomposition des achats et des fournisseurs, ainsi qu'une indication cruciale qui explique pourquoi les chèques étaient faits à l'émetteur : il s'agit en fait de chèques de retraits d'espèces. Les règlements des fournisseurs semblent donc avoir été faits en liquide ce qui semble bizarre car le service est supposé être à Bruxelles, la Banque de France est la succursale de Pontoise et des fournisseurs sont de toute évidence en Allemagne pour la plupart. La disparité des sommes est également très étonnante : si la plus grosse facture dépasse le million de francs, la plus faible est à 484 francs. La plus grosse concerne des frais de travaux publics - *Tiefbau* - et la plus petite une entreprise parisienne, Bardot et Cie. Enquête faite, une telle entreprise a bien existé à Garges les Gonesse, route de Stains, entre 1929 et 1967, classée en établissement dangereux, elle produisait des charbons granulés calcinés à haute température (?). Reste à comprendre la raison de ce retrait d'espèces depuis un compte en banque vers des entreprises qui avaient à coup sûr elles-mêmes un compte en banque ? Nous pouvons être pratiquement certains qu'il s'agit d'un retrait d'espèces puisque dans les documents publiés dans le BN103 on trouvait au crayon une décomposition du montant du chèque en billets de différentes faciales. Mais pourquoi cette manipulation ? Probablement pour éviter que les entreprises travaillant avec les occupants soient repérables par le circuit bancaire. Si l'entreprise Bardot remet 484 francs d'espèces sur son compte, elle n'a pas à en expliquer la provenance. S'il s'agit de la remise d'un chèque émis d'un compte d'occupant, la cause est entendue. Collaborer, oui, le faire savoir, non. *No comment.*

Michel PRIEUR



Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

FRANCE
VENTE À PRIX MARQUÉS
MONNAIES FÉODALES ET JETONS



cgb.fr
COIN GROS BILLET

Armand CLAIRAND • Joël CORNU • Michel PRIEUR • Alexis-Michel SCHMITT-CADET



LIVRES

VENTE À PRIX MARQUÉS

*BIBLIOTHÈQUE NUMISMATIQUE
ET JETONS*

cgb.fr

REVUE NUMISMATIQUE

José CORNU - David KNORLAUCH - Michel PRIEUR

28